

# Bulletin mensuel des postes et télégraphes

France. Ministère des postes. Auteur du texte. Bulletin mensuel des postes et télégraphes. 1900-08.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).



N° 10.

ANNEXE

AU BULLETIN MENSUEL  
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

---

---

AOÛT 1900.

---

SOMMAIRE.

Pages.

CRÉATION et ouverture de bureaux de poste.....	610
CRÉATION de réseaux téléphoniques. — Ouverture de réseaux et de circuits téléphoniques.....	611
ANNOTATIONS à la Nomenclature des bureaux télégraphiques.....	614
ANNOTATIONS à la Nomenclature des bureaux télégraphiques par département (n° 500-43)..	617
ANNOTATIONS à l'Instruction générale des Postes.....	622
BÂTIMENTS en partance pour les colonies et autres pays d'outre-mer.....	623
ANNOTATIONS au Carnet n° 1516.....	624
ANNOTATIONS au Carnet n° 1517.....	625
ÉTAT comparatif des recouvrements effectués à la fin du mois d'avril des années 1900 et 1899. — France.....	626
ÉTAT comparatif des recouvrements effectués à la fin du mois d'avril des années 1900 et 1899. — Algérie.....	627
TABLEAU des opérations effectuées par la Caisse nationale d'épargne pendant le mois de juillet 1900.....	628
FAITS divers.....	628
NOMINATIONS dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.....	630
ARRÊTÉS ministériels, des 12 et 23 juillet 1900, décernant la médaille d'honneur des Postes et des Télégraphes.....	631
ADDITION au vingt-deuxième tableau d'avancement de classe.....	642
ADDITIONS et rectifications au vingt-troisième tableau d'avancement de classe.....	643
VINGT-TROISIÈME tableau d'avancement de classe. — Promotions.....	644
NOMINATION dans le personnel médical des Postes et des Télégraphes.....	644
NOMINATIONS.....	645
NOMINATIONS et mutations.....	646

DIRECTION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 1<sup>er</sup> BUREAU.  
ORGANISATION DES BUREAUX ET DE LA DISTRIBUTION.

Création et ouverture de bureaux de poste.

*Création de recettes simples des postes de 3<sup>e</sup> classe.*

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS OÙ LES NOUVEAUX BUREAUX ont été installés.	DATES DES ARRÊTÉS de création.
Sarthe .....	Saint-Jean-de-la-Motte (1).....	18 février 1900.
Seine-et-Oise.....	Épinay-sur-Orge (1).....	4 décembre 1899.
Var.....	Tamaris-sur-Mer (2).....	12 juin 1900.

(1) Conversion de la recette auxiliaire rurale des Postes existant dans la commune.  
(2) Conversion de la recette simple municipale existant dans la commune.

La recette simple des postes et des télégraphes de Saint-Marcellin (Loire), fermée provisoirement par arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> mars 1900, a été réouverte au public le 2<sup>er</sup> août 1900.

*Création d'établissements de facteur-receveur.*

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS OÙ LES NOUVEAUX BUREAUX ont été installés.	DATES DES ARRÊTÉS de création.
Ile-et-Vilaine.....	Chartres.....	3 mai 1900.
Calvados.....	Bernières-les-Patry.....	16 février 1900.
Cantal.....	Saint-Poncy.....	4 avril 1900.
Ain.....	Farcins.....	20 juillet 1899.
Hautes-Alpes.....	Saint-Laurent-du-Cros.....	16 février 1900.
Indre.....	Paulnay.....	12 janvier 1900.
Ardèche.....	Lussas (1).....	25 octobre 1899.
Gard.....	Saint-Maurice-de-Cazeville.....	15 mai 1900.
Allier.....	Gannay-sur-Loire.....	16 février 1900.
Haute-Savoie.....	La Longine.....	12 mars 1900.
Saône-et-Loire.....	Sénozan.....	29 mai 1900.
Cher.....	Concessault.....	1 <sup>er</sup> décembre 1899.
Rhône.....	Brullioles.....	18 avril 1900.

(1) Conversion de la recette auxiliaire rurale des postes existant dans la commune.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS OÙ LES NOUVEAUX BUREAUX ont été installés.	DATES DES ARRÊTÉS de création.
Maine-et-Loire.....	Le Fuiet (1).....	22 janvier 1900.
Gard.....	Lézan (2).....	28 avril 1900.
Idem.....	Lanuéjols (2).....	10 avril 1900.
Côtes-du-Nord.....	Lancieux.....	19 mars 1900.
Sarthe.....	Clermont.....	22 mai 1900.
Gironde.....	Espiet.....	18 avril 1900.
Aude.....	Brugairolles (2).....	9 octobre 1899.
Ain.....	Saint-Martin-du-Fresne (2).....	11 décembre 1899.
Charente.....	Montignac-Charente (3).....	10 avril 1900.

(1) Conversion de la recette auxiliaire rurale municipale des postes existant dans la commune.  
(2) Établissement de F. R. municipal.  
(3) Conversion de l'établissement de facteur-receveur municipal existant dans la commune.

*Création de recettes auxiliaires urbaines des Postes.*

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION DES BUREAUX.	INDICATION DES BUREAUX D'ATTACHE.	DATES D'OUVERTURE.
Nord.....	Roubaix B.....	Roubaix principal.....	1 <sup>er</sup> août 1900.
Idem.....	Roubaix C.....	Idem.....	Idem.
Idem.....	Roubaix D.....	Idem.....	Idem.
Gironde.....	Bordeaux-Jes-Salinières B.	Bordeaux-Jes-Salinières.....	Idem.
Finistère.....	Brest A.....	Brest principal.....	16 avril 1900.
Côtes-du-Nord.....	Dahouet, section de la commune de Pléneuf.	Pléneuf.....	1 <sup>er</sup> avril 1900.

*Création de recettes auxiliaires rurales des postes.*

DÉPARTEMENT.	DÉSIGNATION DU BUREAU.	DÉSIGNATION DU BUREAU D'ATTACHE.	DATE D'OUVERTURE.
Allier.....	Montcombroux.....	Le Donjon.....	10 juillet 1900.
Alpes-Maritimes.....	Thorenc (c <sup>ne</sup> d'Audon) (1)	Séranon.....	1 <sup>er</sup> août 1900.
Vaucluse.....	Aurel.....	Sault.....	16 août 1900.

(1) Recette auxiliaire rurale municipale temporaire.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 3<sup>e</sup> BUREAU.  
CORRESPONDANCE TÉLÉPHONIQUE INTÉRIEURE ET INTERNATIONALE.

Création de réseaux téléphoniques.  
Ouverture de réseaux et de circuits téléphoniques.

*Création de réseaux téléphoniques.*

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS où les nouveaux réseaux doivent être installés.	ÉTENDUE DES RÉSEAUX.	DATES DES ARRÊTÉS de création.
Aisne.....	Vierzy.....	Cercle de 1,500 mètres de rayon..	19 juillet 1900.
Marne.....	Cornay-les-Reims.....	<i>Idem</i> .....	11 juillet 1900.

*Ouverture de réseaux téléphoniques.*

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION DES RÉSEAUX.	DATES DE L'OUVERTURE des réseaux.
Ain.....	Trévoux.....	1 <sup>er</sup> août 1900.
Aisne.....	Charly.....	23 juillet 1900.
Bouches-du-Rhône.....	Port-Saint-Louis.....	25 juillet 1900.
Charente.....	Ruffec.....	16 août 1900.
<i>Idem</i> .....	Saint-Même.....	8 août 1900.
Côte-d'Or.....	Châtillon-sur-Seine.....	20 juillet 1900.
<i>Idem</i> .....	Somberton.....	1 <sup>er</sup> août 1900.
Drôme.....	Beaufort-sur-Gervanne.....	20 juillet 1900.
<i>Idem</i> .....	Crest.....	<i>Idem</i> .
<i>Idem</i> .....	Livron.....	<i>Idem</i> .
<i>Idem</i> .....	Loriol.....	<i>Idem</i> .
<i>Idem</i> .....	Saillans.....	<i>Idem</i> .
Landes.....	Saint-Martin-de-Seignaux.....	10 août 1900.
Marne (H <sup>te</sup> -).....	Doulaincourt.....	21 juillet 1900.
<i>Idem</i> .....	Roches-sur-Rognon.....	<i>Idem</i> .
Rhône.....	Anse.....	15 août 1900.
<i>Idem</i> .....	Limonest.....	<i>Idem</i> .
<i>Idem</i> .....	Saint-Genis-Laval.....	20 août 1900.
<i>Idem</i> .....	Vaugneray.....	15 août 1900.
Savoie (H <sup>te</sup> -).....	Annemasse.....	21 juillet 1900.



Ouverture de circuits téléphoniques.

DÉSIGNATION des CIRCUITS.	LONGUEUR des CIRCUITS. kilom.	NATURE ET DIAMÈTRE des fils.	POINTS de COUPURE.	DATES DE L'OUVERTURE des circuits.
Lay - Saint - Christophe = Champi- gneulles (1) .....	3 870	Cu. 2 <sup>m</sup> /m 1/2.	.....	19 juillet 1900.
Châtillon-sur-Seine = Dijon.....	99 413	Cu. 3 <sup>m</sup> /m.	.....	20 juillet 1900.
Crest = Livron = Valence (2).....	14 800	Cu. 3 <sup>m</sup> /m.	.....	<i>Idem.</i>
Loriol = Livron.....	21 470	Cu. 3 <sup>m</sup> /m.	.....	<i>Idem.</i>
Beaufort-sur-Gervanne = Crest.....	2 158	Cu. 2 <sup>m</sup> /m 1/2.	.....	<i>Idem.</i>
Saillans = Crest.....	17 085	Cu. 2 <sup>m</sup> /m 1/2.	.....	<i>Idem.</i>
Annemasse = Annecy (3).....	.....	Cu. 2 <sup>m</sup> /m 1/2.	.....	<i>Idem.</i>
Doulaingourt = Roches-sur-Rognon = Andelot (2).....	59 090	Cu. 3 <sup>m</sup> /m 1/2.	.....	21 juillet 1900.
Charly = Château-Thierry.....	6 188	Cu. 2 <sup>m</sup> /m 1/2.	.....	<i>Idem.</i>
Chauny = Tergnier 2°.....	12 387	Cu. 2 <sup>m</sup> /m 1/2.	.....	<i>Idem.</i>
La Fère = Tergnier 2°.....	15 900	Cu. 2 <sup>m</sup> /m 1/2.	.....	23 juillet 1900.
Paris = Soissons 2°.....	7 570	Cu. 2 <sup>m</sup> /m 1/2.	.....	25 juillet 1900.
Givet = Dinant (4).....	7 470	Cu. 2 <sup>m</sup> /m 1/2.	.....	<i>Idem.</i>
Sombornon = Dijon.....	108 237	Cu. 4 <sup>m</sup> /m.	.....	27 juillet 1900.
Paris = Francfort-sur-le-Mein (4).....	4 327	Cu. 3 <sup>m</sup> /m 1/2.	.....	1 <sup>er</sup> août 1900.
Paris = Berlin (4).....	29 465	Cu. 2 <sup>m</sup> /m 1/2.	.....	<i>Idem.</i>
Plainoiseau = Lons-le-Saulnier.....	338 266	Cu. 5 <sup>m</sup> /m.	Château-Thierry = Verdun = Batilly = Châlons-sur- Marne.	6 août 1900.
Annemasse = Genève (4).....	338 266	Cu. 5 <sup>m</sup> /m.	<i>Idem</i> .....	<i>Idem.</i>
Anse = Lyon.....	6 457	Bim. 2 <sup>m</sup> /m.	.....	8 août 1900.
Limonest = Lyon.....	1 820	Cu. 3 <sup>m</sup> /m 1/2.	.....	15 août 1900.
Vaugneray = Lyon.....	29 000	Cu. 3 <sup>m</sup> /m.	.....	<i>Idem.</i>
Saint-Genis-Laval = Lyon.....	11 692	Cu. 3 <sup>m</sup> /m.	.....	<i>Idem.</i>
Plombières = Xertigny (5).....	16 771	Cu. 3 <sup>m</sup> /m.	.....	<i>Idem.</i>
Peyrehorade = Bayonne.....	8 199	Cu. 3 <sup>m</sup> /m.	.....	20 août 1900.
Marsais = Surgères.....	10 700	Cu. 2 <sup>m</sup> /m 1/2.	.....	12 août 1900.
Marennes = Brouage.....	34 188	Cu. 2 <sup>m</sup> /m 1/2.	.....	12 juillet 1900.
Saint-Même = Jarnac.....	12 099	Cu. 2 <sup>m</sup> /m 1/2.	.....	25 juillet 1900.
Saint-Martin-de-Seignaux = Bayonne..	6 571	Cu. 2 <sup>m</sup> /m 1/2.	.....	10 août 1900.
	6 600	Cu. 2 <sup>m</sup> /m 1/2.	.....	8 août 1900.
	8 923	Cu. 2 <sup>m</sup> /m 1/2.	.....	10 août 1900.

Le bureau de Vienne (Isère) a été distrait du circuit Valence = Lyon et rattaché à Lyon par une ligne spéciale. Longueur des circuits : Lyon = Vienne 35<sup>k</sup> 570, Lyon = Valence 110<sup>k</sup> 090.

- (1) Le circuit Lay-Saint-Christophe = Champigneulles = Nancy a été pourvu de relais polarisés.
- (2) Circuit pourvu de relais polarisés.
- (3) Le circuit Annemasse = Annecy = Lyon a été pourvu de relais polarisés.
- (4) Longueur de la section française.
- (5) Le circuit Plombières = Xertigny = Épinal a été pourvu de relais polarisés.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 1<sup>er</sup> BUREAU.  
CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE INTÉRIEURE.

Annotations à la Nomenclature des bureaux télégraphiques.

**Additions.**

Azat-le-Riz M. . . . . Haute-Vienne.  
Beaumont-Pied-de-Bœuf Sarthe.  
M. RG.  
Beuvrages Abonn<sup>t</sup> . . . . . Nord.

Relié à Valenciennes pour la correspondance de M. Catteau (Georges).

Bœurs-en-Othe M. . . . . Yonne.  
Brouage MT. (R) C<sup>no</sup> Charente - Infé-  
d'Hiers-Brouage. rière.  
Brugairolles M. RG. . . . . Aude.  
Clermont-Sarthe M. . . . . Sarthe.  
Combressol M. RG. . . . . Corrèze.  
Continvoir M. ☒ . . . . . Indre-et-Loire.  
Cossaye M. RG. . . . . Nièvre.  
Coussergues M. RG. . . . . Aveyron.  
Denouval Abonn<sup>t</sup>. (C<sup>no</sup> de Seine-et-Oise.  
Carrières-sous-Poissy).

Relié à Andrésy pour la correspondance de M. Chau-temps.

Enfidaville VK. . . . . Tunisie.  
Escagnolles M. . . . . Alpes-Maritim<sup>es</sup>  
Espondeilhan M. RG. . . . . Hérault.  
Feignies M. ☒ RG. . . . . Nord.  
Fentenailles MT. . . . . Seine-et-Marne.  
Fourques M. . . . . Pyrén.-Orient<sup>ales</sup>.  
Fréigny-Montlondon K. . . . . Eure-et-Loir.  
Gespunsart M. ☒ RG. . . . . Ardennes.  
Gréolières MT. (R) . . . . . Alpes-Maritim<sup>es</sup>  
Grez-sur-Loing M. ☒ RG. . . . . Seine-et-Marne.  
Guerbigny M. ☒ RG. . . . . Somme.  
Kairouan VK. . . . . Tunisie.  
Lamothe-Fénelon M. . . . . Lot.  
Lay-Saint-Christophe MT. Meurthe-et-Mo-  
RG. selle.  
Les Sorinières M. . . . . Loire-Inférieu<sup>re</sup>.  
Lévignen MT. . . . . Oise.

Le Vivier-Danger Abonn<sup>t</sup>. Oise.  
(C<sup>no</sup> d'Ons-en-Bray.

Relié à La Chapelle-aux-Pots, pour la correspon-  
dance de MM. Leclerc, Duporeq et C<sup>ie</sup>.

Marsais MT. (R). RG. . . . . Charente-Infé<sup>rie</sup>.  
Mazingarbe M. ☒ RG. . . . . Pas-de-Calais.  
Millançay M. ☒ RG. . . . . Loir-et-Cher.  
Moknine VK. . . . . Tunisie.  
Montrigaud M. RG. . . . . Drôme.  
Nabeul VK. . . . . Tunisie.  
Oulmes M. ☒ RG. . . . . Vendée.  
Persac M. ☒ . . . . . Vienne.  
Plainoiseau MT. RG. . . . . Jura.  
Queaux M. RG. . . . . Vienne.  
Romagne-sous-les-Côtes M. Meuse.  
Saint-André-le-Gaz M. ☒. Isère.

RG.  
Saint-Bonnet-Cantal M. Cantal.  
RG.

Sainte-Claire Abonn<sup>t</sup>. (Châ- Oise.  
teau de), C<sup>no</sup> de Ber-  
neuil-sur-Aisne.

Relié à Cuise-la-Motte pour la correspondance de M<sup>lle</sup> Lagarde.

Saint-Julien - Savoie M. Savoie.  
RG.  
Salies-de-Béarn V. . . . . Basses-Pyrénées  
Sorinières (Les) M. . . . . Loire-Inférieure  
Sousse VK. . . . . Tunisie.  
Villemain-Coulangé M. . . . . Indre-et-Loire.  
Vineuil-Indre MT. . . . . Indre.  
Vivier-Danger (Le) Abonn<sup>t</sup>. Oise.  
(C<sup>no</sup> d'Ons-en-Bray).

Relié à la Chapelle-aux-Pots, pour la correspon-  
dance de MM. Leclerc, Duporeq et C<sup>ie</sup>.

Zaghouan VK. . . . . Tunisie.

**Modifications.**

Page 16. A l'article : Aleria M. ☒ RG. Corse, modifier le renvoi correspondant comme suit : Fermé du 1<sup>er</sup> juillet au 15 octobre.

— 22. — Angoulême-central, ajouter dans la colonne des observations : « Plus un bureau auxiliaire ».



- Page 67. *A l'article* : Bitry | Abonn' | Oise, etc., *substituer* : Saint-Pierre-les-Bitry | Abonn'. | Oise | Relié à Attichy pour la correspondance de M. Maire, et reporter à son ordre alphabétique (page 559).
- 68. — Blanc-Misseron | gare | 1 kil. | Nord, *substituer* : Blanc-Misseron K Nord, et supprimer la mention 1 kil.
- 127. — Chagnat M. RG. | C<sup>ne</sup> de Saint-Remy-de-Chagnat, Puy-de-Dôme, *substituer* : Saint-Rémy-de-Chagnat M. RG., Puy-de-Dôme, et reporter à son ordre alphabétique (page 561).
- 130. — Chateaufort MT. (R) RG. Seine-et-Oise, supprimer l'indice RG.
- 140. — Chevillon M. ☒ Haute-Marne, ajouter l'indice DP.
- 148. — Cloyes-sur-le-Loir M. ☒ RG. Eure-et-Loir, supprimer l'indice RG.
- 202. — Feignies | gare | 2 kil. | Nord, *substituer* : Feignies K Nord, et supprimer la mention 2 kil.
- 217. — Fort Mahon MT. (R) C<sup>ne</sup> de Saint-Quentin-de-Tourmont | Somme, *substituer* dans la 3<sup>e</sup> colonne, à l'indication actuelle, celle de « C<sup>ne</sup> de Quend ».
- 231. — Ghisonaccia M. Corse, porter en regard le renvoi suivant : « Fermé du 1<sup>er</sup> août au 15 septembre ».
- 292. — Lamothe-Fénelon K. Lot, *substituer* : Lamothe-Fénelon. V. Lot.
- 306. — Lavaveix-les-Mines | gare | 1 kil. | Creuse, *substituer* : Lavaveix-les-Mines V. Creuse, et supprimer la mention 1 kil.
- 322. — Le Rouget K. Cantal, *substituer* : Le Rouget V. Cantal.
- 328. — Les Petites-Dalles M. ☒. Seine-Inférieure, remplacer le renvoi correspondant par le suivant : Bureau mixte temporaire ouvert du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre.
- 332. — Le Theil-Allier MT. RG. Allier, *substituer* l'indice ☒ à l'indice T.
- 362. — Marcilly-le-Pavé VK. Loire, *substituer* : Marcilly-le-Pavé | gare | pour Marcilly 2 kil.; pour le Pavé 1 kil. | Loire.
- 408. — Mourmelon-le-Grand, ajouter en observations : Plus un bureau auxiliaire.
- 456. — Persac K. Vienne, *substituer* : Persac V. Vienne.
- 458. — Petites-Dalles (les) M. ☒. Seine-Inférieure, remplacer le renvoi correspondant par le suivant « Bureau mixte temporaire ouvert du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre ».
- 476. — Pornichet M. ☒. | C<sup>ne</sup> de Saint-Nazaire | Loire-Inférieure, supprimer la mention « C<sup>ne</sup> de Saint-Nazaire ».
- 507. — Romagne-Vienne M. RG. Vienne, supprimer l'indice RG.
- 510. — Rouget (Le) K. Cantal, *substituer* : Rouget (Le) V. Cantal.
- 516. — Saint-André-le-Gaz | gare | 2 kil. | Isère, *substituer* : Saint-André-le-Gaz K. Isère, et supprimer la mention 2 kil.
- 572. — Salins-Jura, ajouter en observations : Plus un bureau auxiliaire.

- Page 576. *A l'article* : Saulieu M. ☒ RG. Côte-d'Or, *substituer* l'indice DP. à l'indice RG.
- 593. ————— Sotta M. RG. Corse, porter en regard le renvoi suivant : « Fermé du 1<sup>er</sup> au 31 août.
- 595. ————— Souvigné M. RG. Indre-et-Loire, supprimer l'indice RG.
- 602. ————— Theil-Allier (Le) MT. RG. Allier, *substituer* l'indice ☒ à l'indice T.
- 648. ————— Villers-la-Faye MT. (R) RG. Côte-d'Or, supprimer l'indice (R).

Ajouter l'indice ☒ à l'article : Nedde M. RG. Haute-Vienne.

Ajouter l'indice RG, aux articles suivants :

- Ainay-le-Château M. ☒ Allier.  
Chemin M. ☒ Jura.  
Hennebont M. ☒ Morbihan.  
Liorac M. Dordogne.  
Montrond-Jura MT. Jura.  
Moussoulens M. Aude.  
Nangis M ☒. Seine-et-Marne.  
Roussac M. Haute-Vienne.  
Saint-Agil M. Loir-et-Cher.  
Saint-Didier-la-Séauve M. ☒ Haute-Loire.  
Vilhelaure. M. ☒ Vaucluse.  
Vourey M. Isère.

**Fermeture provisoire.**

Aubrac M. | C<sup>nc</sup> de Saint-Chély-d'Aubrac | Aveyron.

**Réouvertures.**

- Paramé IP. | Grand-Hôtel | Ille-et-Vilaine.  
Peille M. | Alpes-Maritimes.  
Saint-Christophe-Isère M. | Isère. (Substituer l'indice MT à l'indice M.).  
Saint-Marcellin-Loire M. ☒ RG. | Loire.
-

DIRECTION DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 1<sup>er</sup> BUREAU.  
CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE INTÉRIEURE.

Annotations à la Nomenclature des bureaux télégraphiques  
par département (N° 500-43).

(Direction à donner aux télégrammes.)

1<sup>o</sup> ADDITIONS.

DÉPARTEMENTS.	BUREAUX SECONDAIRES.	BUREAUX PRINCIPAUX CORRESPONDANTS.
BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES MUNICIPAUX.		
<b>Ain</b> .....	{ Chanay.....	Bellegarde.
	{ Méziériat.....	Bourg.
<b>Aisne</b> .....	{ Devillet.....	La Fère.
<b>Allier</b> .....	{ Saint-Sauvier.....	Montluçon.
	{ Escagnolles.....	Grasse.
<b>Alpes-Maritimes</b> .....	{ Gaude (La).....	Nice.
	{ Gréolières.....	<i>Idem.</i>
<b>Ardèche</b> .....	{ Labégude.....	Aubenas.
	{ Amagne.....	Rethel.
<b>Ardennes</b> .....	{ Gespunsart.....	Mézières.
	{ Seraincourt.....	Rethel.
<b>Ariège</b> .....	{ Moulis.....	Saint-Girons.
<b>Aube</b> .....	{ Vanlay.....	Bar-sur-Seine.
<b>Aude</b> .....	{ Brugairolles.....	Limoux.
<b>Aveyron</b> .....	{ Coussergues.....	Rodez.
	{ Estaque (L').....	Marseille.
	{ Montredon.....	<i>Idem.</i>
	{ Saint-André.....	<i>Idem.</i>
	{ Saint-Antoine.....	<i>Idem.</i>
<b>Bouches-du-Rhône</b> .....	{ Saint-Barnabé.....	<i>Idem.</i>
	{ Saint-Étienne-du-Grès.....	Tarascon.
	{ Saint-Julien.....	Marseille.
	{ Saint-Just.....	<i>Idem.</i>
	{ Saint-Loup.....	<i>Idem.</i>
<b>Calvados</b> .....	{ Amfréville.....	Caen.
	{ Crocy.....	Falaise.

DÉPARTEMENTS.	BUREAUX SECONDAIRES.	BUREAUX PRINCIPAUX CORRESPONDANTS.
<b>BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES MUNICIPAUX. (Suite.)</b>		
<b>Cantal</b> .....	Rouget (Le) .....	Aurillac.
	Saint-Bonnet.....	Mauriac.
	Saint-Étienne-de-Chomeil.....	<i>Idem.</i>
<b>Charente</b> .....	Mainze .....	Jarnac.
	<i>Brouage</i> .....	Marennes.
<b>Charente-Inférieure</b> .....	Marsais.....	Surgères.
	<i>Nantillé-Bercloux</i> .....	Saint-Jean-d'Angely.
	Boulleret.....	Cosne ( <i>Nievre</i> ).
<b>Corrèze</b> .....	Combressol.....	Ussel.
	Saint-Martin-la-Méaune.....	Tulle.
<b>Corse</b> .....	Azzana.....	Ajaccio.
	Ghisonaccia.....	Solenzara.
	Sotta.....	Porto-Vecchio.
<b>Creuse</b> .....	Lavaveix-les-Mines.....	Guéret.
	Mautes .....	Aubusson.
<b>Dordogne</b> .....	Plazac .....	Périgueux.
<b>Doubs</b> .....	<i>Brémoucourt</i> .....	Montbéliard.
	<i>Glère</i> .....	<i>Idem.</i>
	Villars-les-Blamont .....	<i>Idem.</i>
<b>Drôme</b> .....	<i>Chanos-Curson</i> .....	Tain.
	Montrigaud.....	Saint-Vallier.
<b>Finistère</b> .....	Glohars-Carnoët.....	Quimperlé.
	Plouézoch.....	Morlaix.
<b>Gers</b> .....	Saint-Blancard.....	Auch.
	Beliet .....	Bordeaux.
	Berson .....	Blaye.
<b>Gironde</b> .....	Cadillac-sur-Dordogne .....	Libourne.
	<i>Eynesse</i> .....	Sainte-Foy-la-Grande.
	Saint-Pierre-d'Aurillac.....	La Réole.
<b>Hérault</b> .....	Agel .....	Narbonne ( <i>Aude</i> ).
	Candillargues .....	Montpellier.
	Espondeilhan.....	Béziers.
<b>Indre</b> .....	<i>Dun-le-Poëlier</i> .....	Issoudun.
	<i>Meunet-Planches</i> .....	<i>Idem.</i>
	<i>Vincuil</i> .....	Châteauroux.

DÉPARTEMENTS.	BUREAUX SECONDAIRES.	BUREAUX PRINCIPAUX CORRESPONDANTS.
<b>BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES MUNICIPAUX. (Suite.)</b>		
<b>Indre-et-Loire</b> .....	Changay .....	Tours.
	Continvoir.....	Chinon.
	Francueil .....	Tours.
	Villeloin-Coulangé .....	Loches.
<b>Isère</b> .....	Saint-André-le-Gaz.....	La Tour-du-Pin.
	<i>Foncine-le-Bas</i> .....	Champagnole.
<b>Jura</b> .....	Montrond.....	<i>Idem.</i>
	Plainoiseau.....	Lons-le-Saunier.
	Vevy .....	<i>Idem.</i>
	Cère.....	Mont-de-Marsau.
<b>Landes</b> .....	Labatut.....	Dax.
	Orthevielle.....	Bayonne ( <i>Basses-Pyrénées</i> ).
	Millançay .....	Romorantin.
<b>Loir-et-Cher</b> .....	Aurec-sur-Loire.....	Yssingaux.
	Saint-Georges-d'Aurac.....	Brioude.
	Saint-Hostien .....	Le Puy.
	Vergonghçon-Arvant.....	Brioude.
<b>Loire (Haute-)</b> .....	Chapelle-des-Marais (La).....	Saint-Nazaire.
	Sorinières (Les).....	Nantes.
	Thouaré .....	<i>Idem.</i>
	Lamothe-Pénélon.....	Gourdon.
<b>Lot</b> .....	Saint-Sylvestre.....	Villeneuve-sur-Lot.
<b>Lot-et-Garonne</b> .....	Moissac.....	Florac.
<b>Lozère</b> .....	Donville .....	Granville.
<b>Marne</b> .....	<i>Epense</i> .....	Sainte-Menehould.
<b>Meurthe-et-Moselle</b> .....	<i>Lay-Saint-Christophe</i> .....	Nancy.
	Brouennes.....	Montmédy.
<b>Meuse</b> .....	Romagne-sous-les-Côtes .....	Verdun.
	Damgan .....	Vannes.
<b>Morbihan</b> .....	Chapelle-Saint-André (La).....	Clamecy.
	Cossaye.....	Decize.
	Feignies .....	Maubeuge.
<b>Nièvre</b> .....	Quiévrechain.....	Valenciennes.
	Lévignen.....	Senlis.
<b>Nord</b> .....		
<b>Oise</b> .....		

DÉPARTEMENTS.	BUREAUX SECONDAIRES.	BUREAUX PRINCIPAUX CORRESPONDANTS.
<b>BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES MUNICIPAUX. (Suite.)</b>		
<b>Pas-de-Calais</b> .....	Mazingarbe.....	Lens.
	Compains.....	Issoire.
<b>Puy-de-Dôme</b> .....	Condat.....	<i>Idem.</i>
	Neschors.....	<i>Idem.</i>
	Sermentizon.....	Thiers.
<b>Pyrénées-Orientales</b> .....	Fourques.....	Perpignan.
	Ponteilla.....	<i>Idem.</i>
	Saint-Jean-Pla-de-Cors.....	Céret.
<b>Rhône</b> .....	Sainte-Colombe.....	Vienne ( <i>Isère</i> ).
<b>Saône (Haute-)</b> .....	Beaujeu-Saint-Vallier et Pierrejux.....	Gray.
	Esprels.....	Lure.
<b>Saône-et-Loire</b> .....	Saint-Marcel.....	Chalon-sur-Saône.
	Vitry-sur-Loire.....	Moulins ( <i>Allier</i> ).
	Beaumont-Pied-de-Bœuf.....	Château-du-Loir.
<b>Sarthe</b> .....	Clermont.....	La Flèche.
	Saint-Maixent.....	Saint-Calais.
	Tennie.....	Le Mans.
<b>Savoie</b> .....	Clindrieux.....	Aix-les-Bains.
	Saint-Julien.....	Saint-Jean-de-Maurienne
<b>Savoie (Haute-)</b> .....	Les Gets.....	Bonneville.
<b>Seine</b> .....	Hay (L').....	Sceaux.
<b>Seine-Inférieure</b> .....	Fresnoy-Folny.....	Neufchâtel.
	Serqueux.....	<i>Idem.</i>
	Chambry.....	Meaux.
<b>Seine-et-Marne</b> .....	Fontenailles.....	Melun.
	Grez-sur-Loing.....	Fontainebleau.
	Pin (Le).....	Lagny.
	Bessancourt.....	Pontoise.
	Cravent.....	Mantes.
<b>Seine-et-Oise</b> .....	Étréchy.....	Étampes.
	Persan.....	Paris.
	Saint-Clair-sur-Epte.....	Gisors ( <i>Eure</i> ).
<b>Somme</b> .....	Guerbigny.....	Montdidier.
	Prouzel.....	Amiens.
<b>Tarn</b> .....	Blan.....	Castres.



DÉPARTEMENTS.	BUREAUX SECONDAIRES.	BUREAUX PRINCIPAUX CORRESPONDANTS.
<b>BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES MUNICIPAUX. (Fin.)</b>		
<b>Tarn-et-Garonne</b> .....	Bressols.....	Montauban.
<b>Var</b> .....	Nans.....	Brignoles.
	Rougiers.....	<i>Idem.</i>
<b>Vendée</b> .....	Faymoreau.....	Niort ( <i>Deux-Sèvres</i> ).
	Jaudonnière (La).....	Luçon.
	Oulmes.....	Fontenay-le-Comte.
<b>Vienne</b> .....	Persac.....	Montmorillon.
	Queaux.....	<i>Idem.</i>
<b>Vienne (Haute-)</b> .....	Azat-le-Riz.....	Bellac.
	Roussac.....	Limoges.
<b>Vosges</b> .....	<i>Retourneur</i> .....	Gérardmer.
<b>Yonne</b> .....	Bœurs-en-Othe.....	Joigny.
<b>GARES OUVERTES À LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.</b>		
<b>Alpes (Basses-)</b> .....	Forcalquier.....	Forcalquier.
<b>Eure-et-Loir</b> .....	Frétigny-Montlaudon.....	Chartres.
		Nogent-le-Rotrou.
		Châteaudun.
<b>Pyrénées (Basses-)</b> .....	Salies-de-Béarn.....	Salies-de-Béarn.
<b>BUREAUX MILITAIRES.</b>		
<b>Meurthe-et-Moselle</b> .....	Fort de Frouard.....	Toul.
	Fort de Pont-Saint-Vincent.....	Nancy.
<b>Meuse</b> .....	Fort de Pagny-la-Blanche-Côte.....	Commercy.

**2° MODIFICATIONS.**

Page 139, au lieu de Saint-Brévin, lire Saint-Brévin-les-Pins,

Page 202, supprimer l'article : Chagnat | Issoire, et reporter à son ordre alphabétique (page 203) l'article : Saint-Rémy-de-Chagnat | Issoire.

Page 227 (gares), supprimer l'article : Viviers | Chambéry.

Page 265, en regard de La Caillère, substituer Fontenay-le-Comte à Luçon.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION POSTALE 1<sup>er</sup> BUREAU.  
ORGANISATION DES BUREAUX ET DE LA DISTRIBUTION.

---

Annotations à l'Instruction générale des Postes.

**Article 441**, page 136, 1<sup>er</sup> alinéa. — Ajouter aux objets inscrits au registre n° 510 : « Les chargements en franchise renfermant des timbres-poste ».

**Article 539**, page 168, à l'avant-dernier alinéa, après « les chargements en franchise non pesés », ajouter :

« (Sauf ceux renfermant des timbres-poste qui sont assimilés aux chargements en franchise pesés) ».

**Article 728**. — Ajouter un deuxième alinéa ainsi conçu :

« Lorsque des correspondances de l'espèce sont réclamées, à la fois par plusieurs personnes, ces objets sont immédiatement versés en rebut ou renvoyés à l'expéditeur, si les personnes qui les réclament ne s'entendent pas pour en permettre la livraison. »

---

DIRECTION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3<sup>e</sup> BUREAU.  
CORRESPONDANCE POSTALE INTERNATIONALE. — SERVICES MARITIMES.

---

Annotation à l'Instruction générale des Postes.

**Article 253** | Tome I, page 77 | Compléter le paragraphe 2 de la façon suivante :

« ..... mais seulement, lorsque ces correspondances doivent être acheminées sur leur destination sans transiter à découvert par un service étranger. »

**Article 322** | Tome I, page 103 | .

Ajouter l'alinéa suivant :

« Les correspondances pour la France, l'Algérie, la Tunisie, Tripoli de Barbarie et les colonies françaises, recueillies en pleine mer à bord des navires français, sont affranchies à raison de 15 centimes par 15 grammes, mais seulement lorsqu'elles doivent être acheminées sur leur destination sans transiter à découvert par un service étranger. »

---

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — 2<sup>e</sup> BUREAU.  
ORGANISATION DU SERVICE DES MANDATS-POSTE. — VÉRIFICATION DES PRODUITS.

---

Annotation à l'Instruction générale des Postes.

**Article 2390**. — 5<sup>e</sup> alinéa, 2<sup>e</sup> ligne, lire : « 1407 » au lieu de « 1405 ».

---

DIRECTION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3<sup>e</sup> BUREAU.  
CORRESPONDANCE POSTALE INTERNATIONALE. — SERVICES MARITIMES.

## BÂTIMENTS EN PARTANCE

POUR LES COLONIES ET AUTRES PAYS D'OUTRE-MER.

NOTA. — Le Sous-Secrétariat d'État des Postes et des Télégraphes fait tout ce qui est en son pouvoir pour connaître la date réelle du départ des bâtiments en partance pour les Colonies et autres pays d'outre-mer, mais il ne saurait affirmer cependant que les bâtiments ci-après désignés partiront exactement aux jours indiqués.

Les Directeurs sont autorisés à communiquer le présent tableau aux éditeurs de journaux qui seraient disposés à reproduire dans leurs feuilles les renseignements y contenus, comme étant de nature à intéresser le public.

St. signifie steamer ou bâtiment à vapeur. — V. signifie bâtiment à voiles. — C. signifie commerce.

NUMÉROS d'ordre.	DESTINATIONS.	DATES des départs.	PORTS de départ.	NOMS des bâtiments.	NATURE des bâtiments(1)	CAPITAINES, armateurs ou agents.
1	2	3	4	5	6	7
1	Brésil .....	7 septembre	Le Havre .	X.....	Steamer..	Chargeurs réunis.
2	Idem.....	17 .....	Idem. ....	X.....	Idem. ....	Idem.
3	Idem.....	27 .....	Idem. ....	X.....	Idem. ....	Idem.
4	La Plata.....	10 .....	Idem. ....	X.....	Idem. ....	Idem.
5	Idem.....	20 .....	Idem. ....	X.....	Idem. ....	Idem.
6	Idem.....	30 .....	Idem. ....	X.....	Idem. ....	Idem.
7	Antilles.....	5 .....	Idem. ....	Valdivia.....	Idem. ....	Tricot.
8	Côte ferme. ....	12 .....	Idem. ....	X.....	Idem. ....	Idem.
9	Mexique .....	26 .....	Idem. ....	X.....	Idem. ....	Idem.
10	Para et Manaos...	27 .....	Idem. ....	Sobralense . .	Idem. ....	Cunard.
11	Idem.....	4..... incertain.	Idem. ....	Dunstan.....	Idem. ....	Currie.
12	Idem.....	12 .....	Idem. ....	Augustine .....	Idem. ....	Idem.
13	Maragnan et Ceara.	Vers le 20 sept.	Idem. ....	Grégory.....	Idem. ....	Idem.
14	Punta Arenas, Tal- cahuano - Valpa- raiso.	Vers le 17 sept.	Idem. ....	Cervantes.....	Idem. ....	Grosos (Compa- gnie péninsu- laire).
15	Saint-Pierre et Port-de-France (Martinique)..	Vers le 20 sept.	Idem. ....	X.....	Voilier...	Ambaud.

(1) Bâtiments à vapeur ou voiliers.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — 2<sup>e</sup> BUREAU.

ORGANISATION DU SERVICE DES MANDATS-POSTE. — VÉRIFICATION DES PRODUITS.

Annotations au Carnet n° 1516.

(17<sup>e</sup> liste.)

TITRES ET ADRESSES des JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS.	DURÉE de L'ABONNE- MENT.	SOMME à verser par l'abonné	MONTANT		OBSERVATIONS.
			du MANDAT à trans- mettre au journal.	du DROIT à perce- voir.	
1	2	3	4	5	6
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	
NOUVEAU JOURNAL.					
<i>Bulletin financier du Samedi (Le)</i> , 5, rue de Chateaudun, à Paris, 11 <sup>e</sup> arrondissement.	6 mois... 1 an...	2 50 4 00	2 35 3 85	0 15 0 15	17 <sup>e</sup> liste.
CHANGEMENTS DE TARIF.					
Annotations gommées, Imprimerie Oberthur, à Rennes :					
1 <sup>o</sup> à l'Instruction générale n° 500-34, sur le service des Postes et des Télé- graphes.....	1 an...	1 25	1 10	0 15	
2 <sup>o</sup> { à l'Instruction sur le service de la Caisse nationale d'Épargne et au Bulletin mensuel.....	1 an...	1 25	1 10	0 15	
à l'Instruction générale sur le service intérieur de la Caisse nationale d'Épargne.....	1 an....	0 75	0 60	0 15	
3 <sup>o</sup> au manuel des franchises postales, au tarif des Postes et aux nomencla- tures des bureaux étrangers.....	1 an....	1 25	1 10	0 15	
4 <sup>o</sup> aux nomenclatures des bureaux télé- graphiques, au tarif télégraphique, à l'état général des franchises télé- graphiques, à l'Instruction T et à l'Instruction 476 sur le service télé- phonique.....	1 an....	2 00	1 85	0 15	
5 <sup>o</sup> aux listes des journaux étrangers, Carnets nos 1517 et 1518 (Protêts) et nomenclature n° 323.....	1 an....	0 75	0 60	0 15	
6 <sup>o</sup> au Carnet 1516 des conditions d'abonnement aux journaux.....	1 an....	0 75	0 60	0 15	
7 <sup>o</sup> Abonnement complet aux annotations gommées énumérées ci-dessus.....	1 an....	5 00	4 85	0 15	
8 <sup>o</sup> Annotations gommées à l'usage des bureaux de poste non fusionnés....	1 an....	4 00	3 85	0 15	
9 <sup>o</sup> Annotations gommées à l'usage des bureaux télégraphiques non fusionnés	1 an....	2 00	1 85	0 15	
10 <sup>o</sup> Annotations gommées à l'Instruc- tion T seulement.....	1 an....	0 75	0 60	0 15	17 <sup>e</sup> liste.

TITRES ET ADRESSES des JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS.	DURÉE de L'ABONNE- MENT.	SOMME à verser par l'abonné	MONTANT		OBSERVATIONS.
			du MANDAT à trans- mettre au journal.	du DROIT à perce- voir.	
1	2	3	4	5	6
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	
<b>CHANGEMENTS DE TARIF.</b>					
Oberthur, à Rennes (voir Annotations gommées).					
Presse médicale (La), 3, rue Racine, à Paris.		Le tarif de 10 francs ne devra être exigé qu'à partir du 1 <sup>er</sup> août 1900. Jusqu'à cette date, les abonnements seront reçus suivant l'ancien tarif, soit 7 francs pour un an.			
<b>RAPPEL DE CHANGEMENT DE TARIF.</b>					
Moniteur universel (Le), 13, quai Voltaire, à Paris, VII <sup>e</sup> arrondissement.					
France .....	3 mois..	9 00	8 80	0 20	17 <sup>e</sup> liste.
	6 mois..	16 00	15 70	0 30	
	1 an....	30 00	29 65	0 35	
Biffer : La République, 6, rue du Faubourg-Montmartre (ne pas confondre avec La République, 24, rue Chauchat, dont les tarifs ont été publiés dans la dernière liste n° 16).					

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — 2<sup>e</sup> BUREAU.

ORGANISATION DU SERVICE DES MANDATS-POSTE. — VÉRIFICATION DES PRODUITS.

Annotations au Carnet n° 1517.

14<sup>e</sup> LISTE.

Doubs.

Inscrire : Avoudrey.

Nièvre.

Inscrire : Crux-la-Ville.

Inscrire : Entrains-sur-Nohain (pour la commune de Saintpuits [Yonne] seule-  
ment.

Inscrire : Semelay.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — 2° BUREAU. — ORGANISATION DU SERVICE  
DES MANDATS-POSTE. — VÉRIFICATION DES PRODUITS.

État comparatif des recouvrements effectués à la fin du mois de mai  
des années 1900 et 1899.

FRANCE.

N° des articles	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECouvreMENTS DU MOIS DE MAI.		DIFFÉRENCES POUR 1900.	
		1900.	1899.	Augmentations	Diminutions.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
<b>1° POSTES.</b>					
1	Produit net des taxes de correspondances postales. Soldes des comptes avec les offices étrangers.....	15,411,127 67	14,766,058 12	645,069 55	"
2	Droits perçus sur les mandats français et internationaux.....	678,388 58	623,866 81	54,521 77	"
3	Droits perçus sur les bons de poste..	22,712 00	24,462 50	"	1,750 50
4	Recettes diverses et accidentelles.....	14,679 68	26,826 33	"	12,146 65
	<b>TOTAUX.....</b>	<b>16,126,907 93</b>	<b>15,441,213 76</b>	<b>699,591 32</b>	<b>13,897 15</b>
				<b>685,694<sup>f</sup> 17<sup>c</sup></b>	
<b>2° TÉLÉGRAPHES.</b>					
<b>EN PLUS en 1900.....</b>					
5	Produit net des taxes des correspondances télégraphiques. Soldes des comptes avec les offices étrangers..	3,148,921 45	3,099,629 50	49,291 95	"
6	Remboursements par divers établissements du traitement d'agents du service postal, télégraphique, téléphonique et de frais de surveillance..	3,950 32	11,974 15	"	8,023 83
7	Contributions pour droit d'usage et frais d'entretien de lignes télégraphiques et téléphoniques d'intérêt privé...	108,339 42	178,826 00	"	70,486 58
8	Recettes diverses et accidentelles.....	33,106 06	99,922 80	"	66,816 74
	<b>TOTAUX.....</b>	<b>3,294,317 25</b>	<b>3,390,352 45</b>	<b>49,291 95</b>	<b>145,327 15</b>
				<b>96,035<sup>f</sup> 20<sup>c</sup></b>	
<b>3° TÉLÉPHONES.</b>					
<b>EN MOINS en 1900....</b>					
9	Produits des conversations téléphoniques. Soldes des comptes avec les offices étrangers.....	336,768 09	259,178 53	77,589 56	"
10	Produit des abonnements urbains et interurbains.....	667,114 82	500,459 78	166,655 04	"
11	Produit des abonnements supplémentaires pour la transmission de télégrammes par le téléphone.....	4 60	56 40	"	51 80
12	Recettes diverses et accidentelles....	15,432 54	10,912 52	4,520 02	"
	<b>TOTAUX.....</b>	<b>1,019,320 05</b>	<b>770,607 23</b>	<b>248,764 62</b>	<b>51 80</b>
				<b>248,712<sup>f</sup> 82<sup>c</sup></b>	
<b>RÉCAPITULATION.</b>					
<b>MOIS DE MAI.</b>					
		1900.	1899.	Augmentation.	Diminution.
1 à 4	Produits postaux.....	16,126,907 93	15,441,213 76	699,591 32	13,897 15
5 à 8	Produits télégraphiques.....	3,294,317 25	3,390,352 45	49,291 95	145,327 15
9 à 12	Produits téléphoniques.....	1,019,320 05	770,607 23	248,764 62	51 80
	<b>TOTAUX du mois de mai.....</b>	<b>20,440,545 23</b>	<b>19,602,173 44</b>	<b>997,647 89</b>	<b>159,276 10</b>
	Mois antérieurs.....	82,575,289 59	77,959,243 72	4,800,325 65	184,279 78
	<b>TOTAUX GÉNÉRAUX.....</b>	<b>103,015,834 82</b>	<b>97,561,417 16</b>	<b>5,797,973 54</b>	<b>343,555 88</b>
				<b>5,454,417<sup>f</sup> 66<sup>c</sup></b>	



DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — 2° BUREAU. — ORGANISATION DU  
DES MANDATS-POSTE. — VÉRIFICATION DES PRODUITS.

État comparatif des recouvrements effectués à la fin du mois de mai  
des années 1900 et 1899.

ALGÉRIE.

Nos des articles	DESIGNATION DES PRODUITS.	RECOUVREMENTS DU MOIS DE MAI		DIFFÉRENCES POUR 1900.	
		1900.	1899.	Augmentat <sup>ons</sup>	Diminutions.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
<b>1° POSTES.</b>					
1	Produit net des taxes de correspon- dances postales. Soldes des comptes avec les offices étrangers.....	245,798 18	228,357 87	17,440 31	"
2	Droits perçus sur les mandats français et internationaux.....	32,760 52	25,719 17	7,041 35	"
3	Droits perçus sur les bons de poste..	316 25	254 50	61 75	"
4	Recettes diverses et accidentelles....	66 00	874 01	"	808 01
	<b>TOTAUX.....</b>	<b>278,940 95</b>	<b>255,205 55</b>	<b>24,543 41</b>	<b>808 01</b>
<b>2° TÉLÉGRAPHES.</b>					
<b>EN PLUS en 1900....</b>					
				<b>23,735<sup>1</sup> 40</b>	
5	Produit net des taxes de correspon- dances télégraphiques. Soldes des comptes avec les offices étrangers..	121,290 70	120,227 50	1,063 20	"
6	Remboursements par divers établisse- ments du traitement d'agents du ser- vice postal, télégraphique, télépho- nique et de frais de surveillance...	"	"	"	"
7	Contributions pour droit d'usage et frais d'entretien de lignes télégraphiques et téléphoniques d'intérêt privé....	4,359 53	6,116 87	"	1,757 34
8	Recettes diverses et accidentelles.....	1,930 00	1,832 00	98 00	"
	<b>TOTAUX.....</b>	<b>127,580 23</b>	<b>128,176 37</b>	<b>1,161 20</b>	<b>1,757 34</b>
<b>3° TÉLÉPHONES.</b>					
<b>EN MOINS en 1900....</b>					
				<b>596<sup>1</sup> 14<sup>o</sup>.</b>	
9	Produits des conversations télépho- niques. Soldes des comptes avec les offices étrangers.....	2,048 75	1,941 85	106 90	"
10	Produit des abonnements urbains et interurbains.....	3,239 19	2,856 03	383 16	"
11	Produit des abonnements supplémen- taires pour la transmission des télé- grammes par le téléphone.....	"	"	"	"
12	Recettes diverses et accidentelles....	35 52	166 12	"	130 60
	<b>TOTAUX.....</b>	<b>5,323 46</b>	<b>4,964 00</b>	<b>490 06</b>	<b>130 60</b>
<b>EN PLUS en 1900....</b>					
				<b>359<sup>1</sup> 46<sup>o</sup>.</b>	

RÉCAPITULATION.

	MOIS DE MAI.		DIFFÉRENCES POUR 1900.		
	1900.	1899.	Augmen- tation.	Diminution.	
1 à 4	Produits postaux.....	278,940 95	255,205 55	24,543 41	808 01
5 à 8	Produits télégraphiques.....	127,580 23	128,176 37	1,161 20	1,757 34
9 à 12	Produits téléphoniques.....	5,223 46	4,964 00	490 06	130 60
	<b>TOTAUX du mois de mai.....</b>	<b>411,844 64</b>	<b>388,345 92</b>	<b>26,194 67</b>	<b>2,695 95</b>
	Mois antérieurs.....	1,541,129 10	1,445,936 23	112,519 44	17,326 57
	<b>TOTAUX GÉNÉRAUX.....</b>	<b>1,952,973 74</b>	<b>1,834,282 15</b>	<b>138,714 11</b>	<b>20,022 52</b>
<b>EN PLUS EN 1900.....</b>					
				<b>118,691<sup>1</sup> 59<sup>o</sup></b>	

DIRECTION DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE. — 1<sup>er</sup> BUREAU.  
CORRESPONDANCE GÉNÉRALE ET CONTRÔLE.

**Tableau des opérations effectuées par la Caisse nationale d'épargne pendant le mois de juillet 1900.**

Versements reçus de 274,579 déposants, dont 40,611 nouveaux .....	34,680,718 <sup>f</sup> 75 <sup>c</sup>
Remboursements à 132,238 déposants, dont 16,716 pour solde.....	27,893,755 <sup>f</sup> 70 <sup>c</sup>
Rentes achetées à 512 déposants pour un capital de.....	557,329 17
	28,451,084 87
Excédent de versements.....	6,229,633 88

Nombre de comptes existant au 31 juillet 1900 : 3,506,789.

PERSONNEL. — 2<sup>e</sup> BUREAU.

**Faits divers.**

ACTES DE PROBITÉ.

M. FIAULT, facteur rural à Montaudin (Mayenne), ayant reçu un billet de banque de 100 francs au lieu d'un billet de 50 francs, a rendu la différence à qui de droit.

M. MÉRY, courrier auxiliaire à Évreux (Eure), a trouvé un porte-monnaie, contenant 146 fr. 15, qui a été rendu à son propriétaire.

M. BRIE, facteur téléphoniste à Paris, bureau n° 3, ayant trouvé, sur une tablette de la salle d'attente, un porte-monnaie, renfermant 166 fr. 55, l'a remis à un commissariat de police.

M. RATTE, facteur local à Poligny (Jura), a trouvé un porte-monnaie, renfermant 410 francs, qui a été rendu au propriétaire.

M. THÉRIOT, facteur local au bureau de Champlitte (Haute-Saône), ayant trouvé sur la table de la salle d'attente un portefeuille, contenant 3,000 francs en billets de banque, l'a remis à la receveuse qui l'a rendu au propriétaire.

M. VACCAREZZA, facteur rural à Nonza (Corse), a rendu à la personne intéressée un billet de 1000 francs qu'il avait trouvé dans un livret de Caisse d'épargne.

M. PERRIER, courrier convoyeur, a trouvé sur la voie ferrée, en gare de Clamecy (Nièvre), un porte-monnaie, contenant 197 fr. 65.

M. BAROIS (Henri), facteur local au bureau de Triguères (Loiret), a trouvé un billet de 50 francs qui a été remis à qui de droit.

M. FOURNIER, facteur de ville à Vichy (Allier), a trouvé un billet de banque de 100 francs.

M. DELAILLE, facteur rural à Herbault (Loir-et-Cher), s'est empressé de remettre au secrétaire de la mairie une montre qu'il avait trouvée sur la voie publique.

M. BODIN (Maurice-Raoul), ouvrier commissionné à Châteauroux (Indre), a déposé entre les mains du commissaire de police une montre en argent qu'il avait trouvée sur la voie publique.

M. HERVAULT, courrier convoyeur, ayant trouvé sur le quai d'une des gares de Versailles, un porte-monnaie contenant 161 fr. 05, l'a remis au chef de gare.

M. NAUCHE, facteur d'imprimés à la recette principale de la Seine, a trouvé dans la salle d'attente du bureau de Paris n° 43 un carnet contenant deux bons de l'Exposition, qui a été rendu à la personne qui l'avait oublié.

M. CALDAGNÈS (Georges-Frédéric), jeune facteur distributeur au bureau de Paris n° 92, a trouvé un chèque de 51 fr. 25 qui a pu être remis à qui de droit.

M. CHOLEY, facteur rural au bureau de Nancy, a rapporté à son propriétaire un portefeuille contenant des pièces d'identité et un billet de 100 francs.

M. ÉTIENNE, facteur local à Seraincourt (Ardennes), ayant trouvé un gilet et une montre en argent, les a remis à leur propriétaire.

M. MEYNENG, facteur local à Issac (Dordogne), a trouvé un gilet, un porte-monnaie, contenant la somme de 37 fr. 55, et une montre en argent qui ont été remis à qui de droit.

M. HURELLE, facteur local à Montataire (Oise), ayant trouvé sur la tablette du guichet du bureau un porte-monnaie, renfermant 32 fr. 60, l'a remis à la receveuse qui l'a rendu au propriétaire.

#### ACTES DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT.

M. NOGIER (Joseph), facteur local à Saint-Privat (Corrèze), a arrêté un cheval emporté.

M. BOURRIGAUD, facteur rural au bureau de Saint-Émilion (Gironde), a fait preuve de courage à l'occasion d'un incendie.

M. DENIS, facteur local à Chazelles-sur-Lyon (Loire), n'a pas hésité à se mettre à l'eau dans un réservoir ayant de 2 m. 50 à 3 mètres de profondeur et à plonger à plusieurs reprises pour retirer le cadavre d'un homme noyé. M. le Préfet du département lui a accordé une gratification de 25 francs.

M. LE JANNIC, facteur rural à La Roche-Derrien (Côtes-du-Nord), a maîtrisé deux chevaux emportés attelés à une charrette.

M. VANRUYMBEKE (Noël), facteur rural à Houplines (Nord), a prêté courageusement secours à une dame qui était tombée dans un fossé profond d'environ 2 mètres et qui, blessée au genou, courait le risque de se noyer.

M. LAMICHE, facteur surveillant des télégraphes à Soissons (Aisne), a arrêté un cheval emporté qui était attelé à un omnibus contenant trois personnes.

M. BERNICHA, facteur des télégraphes à Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées) a contribué à arrêter trois chevaux attelés à un camion, qui parcouraient la rue principale de cette ville à une allure désordonnée.

M. HENRICY (Eugène-Auguste), facteur rural à Entrevaux (Basses-Alpes), ayant voulu maîtriser deux chevaux emportés attelés à une voiture effectuant un service de transport des dépêches, a été renversé par eux et les roues du véhicule lui ont passé sur le corps. Bien que grièvement blessé, ce sous-agent s'est préoccupé du sort des dépêches abandonnées dans la voiture et c'est grâce à sa présence d'esprit et à ses indications que toutes les dispositions utiles ont pu être immédiatement prises.

MM. JOUAULT et LUCAS, jeunes facteurs au bureau télégraphique de Rennes, n'ont pas hésité à se mettre à la poursuite d'un malfaiteur très dangereux et à prêter assistance à l'agent de police qui a procédé à son arrestation.

M. BAYLE, facteur rural à Sabarat (Ariège), a arrêté un cheval emporté.

M. LECOMTE, facteur rural à Remiremont (Vosges), a fait preuve de courage lors d'un incendie.

M. LE FLOCH, facteur local à Quiberon (Morbihan), s'est distingué par son courage, son initiative et son dévouement dans l'incendie d'une maison voisine de celle occupée par le bureau de poste et de télégraphe.

M. PACON, facteur-receveur à Saint-Agnan-en-Vercors (Drôme), a arrêté un cheval emporté.

M. POMMIER (Antoine), facteur local à Bort (Corrèze), a porté secours à une jeune fille dont les vêtements étaient en feu.

M. DUBOIS (Joseph-Hippolyte), facteur des postes à Paris, s'est signalé par son dévouement, lors d'un incendie, et a sauvé une femme aveugle et paralytique.

M. FRELON, facteur rural à Solesmes (Nord), a arrêté un cheval emporté.

M. PLANES (Eugène), facteur local à Montagnac (Hérault), a sauvé une personne en danger de se noyer.

---

GABINET.

---

Nominations dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur.

Par décret en date du 16 août 1900, rendu sur la proposition du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, sont nommés au grade de chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur :

M. **Lallement** (Édouard-Constant-Louis-Félix), directeur des bureaux ambulants de la ligne du Nord, à Paris; 35 ans de services.

M. **Serres** (Gustave-Pierre-Marie), receveur des postes et des télégraphes à Paris. Délégué dans les fonctions de receveur du bureau central des postes, des télégraphes et des téléphones à l'Exposition universelle de 1900.

---

PERSONNEL — 2<sup>e</sup> BUREAU.

Arrêté ministériel, du 12 juillet 1900,  
décernant la médaille d'honneur des Postes et des Télégraphes.

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

Vu le décret du 22 mars 1882;

Vu les arrêtés des 24 avril 1882 et 8 juin 1899;

Sur la proposition du Sous-Secrétaire d'État des Postes et Télégraphes,

ARRÊTE :

ART. 1<sup>er</sup>. — Sont transformées en médailles d'argent des Postes et des Télégraphes les médailles de bronze antérieurement décernées à MM. :

**Labadens** (François-Bernard), courrier-convoyeur à Auch (Gers); 28 ans et demi de services administratifs, 13 ans de services militaires. Titulaire de la médaille de bronze depuis le 29 décembre 1894.

- Allouis** (Jean-François), courrier convoyeur à Marseille; 35 ans de services administratifs.
- Auzou** (Arthur-Albert), facteur-chef des postes à Fécamp (Seine-Inférieure); 35 ans et demi de services administratifs.
- Bailly** (Gaspard), facteur rural à Autrey (Haute-Saône); 34 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.
- Baudouy** (Jean-Baptiste), chef surveillant des télégraphes à Carcassonne; 25 ans et demi de services administratifs; 4 ans et demi de services militaires.
- Beaumont** (Joseph), gardien de bureau ambulante à la ligne de l'Ouest à Paris; 31 ans et demi de services administratifs, 13 ans de services militaires.
- Berty** (Pierre), facteur-chef des postes à Tulle; 29 ans de services administratifs; 7 ans de services militaires.
- Bolleve** (Jules), facteur-chef des télégraphes à Paris; 32 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.
- Bonnifant** (Louis), facteur rural à Saint-Maixent (Deux-Sèvres); 43 ans et demi de services administratifs.
- Buc** (Bertrand), entreposeur à Marmande; 31 ans et demi de services administratifs; 6 ans de services militaires.
- Calandry** (Jules), facteur-receveur à Ecoche (Loire); 32 ans de services administratifs, 6 ans de services militaires.
- Deschamps** (François-Eugène), gardien de bureau à l'administration centrale (direction de l'exploitation postale); 36 ans de services administratifs.
- Dujust** (Auguste), brigadier facteur à Auxerre; 25 ans de services administratifs, 5 ans de services militaires.
- Fournier** (Victor), surveillant, faisant fonctions de facteur-chef des télégraphes à Paris; 30 ans et demi de services administratifs, 13 ans et demi de services militaires.
- Frachet** (Jean), facteur-chef des postes à Romans (Drôme); 32 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.
- Gantzer** (Joseph), entreposeur à Rochefort-sur-Mer; 27 ans et demi de services administratifs, 13 ans et demi de services militaires.
- Gauthron** (Jean-Louis), brigadier-facteur à Mâcon; 25 ans de services administratifs, 4 ans et demi de services militaires.
- Gouffault** (François), brigadier facteur à Blois; 25 ans de services administratifs; 5 ans de services militaires.
- Hénin** (Antoine-Victor), chef surveillant à Amiens; 28 ans et demi de services administratifs, 7 mois de services militaires.
- Houtmann** (Charles-Auguste), gardien de bureau à la direction de la caisse nationale d'épargne; 31 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.
- Kayser** (George), facteur-chef des télégraphes à Paris; 30 ans de services administratifs, 10 ans et demi de services militaires.
- Litolff** (Xavier), brigadier chargeur à la ligne de l'Est, à Paris; 30 ans de services administratifs, 7 ans de services militaires.



- Lompy** (Marcellin-Alfred), facteur-chef des télégraphes à Paris; 33 ans de services administratifs, 7 ans de services militaires.
- Martin** (Pierre-Antoine-Charles), courrier convoyeur à Marseille; 35 ans de services administratifs.
- Pocregarant** (Jean), courrier convoyeur à Tarbes; 34 ans et demi de services administratifs, 6 ans de services militaires.
- Ponson** (Frédéric), brigadier facteur à Privas; 27 ans et demi de services administratifs, 2 ans et demi de services militaires.
- Portal** (Joseph), entreposeur à Arles; 32 ans et demi de services administratifs, 4 ans et demi de services militaires.
- Poupart** (Charles-Juste-Louis), brigadier facteur à Paris; 28 ans et demi de services administratifs, 1 an et demi de services militaires.
- Ribaud** (Henri-Joseph-Antoine), brigadier facteur à Lyon; 28 ans et demi de services administratifs.
- Roussel** (Augustin-Pierre), facteur-receveur à Erbray (Loire-Inférieure); 29 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.
- Tisserand** (Michel-Auguste), facteur rural à Langeais (Indre-et-Loire); 34 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.
- Tissier** (Jacques), courrier convoyeur à Tours; 34 ans et demi de services administratifs.
- Vaquette** (Louis-Édouard), brigadier facteur à Arras; 24 ans de services administratifs, 5 ans de services militaires.
- Verger** (Ferdinand-François), brigadier facteur à Laval; 27 ans et demi de services administratifs.

*Titulaires de la médaille de bronze depuis le 13 juillet 1895.*

ART. 2. — La médaille d'argent des Postes et des Télégraphes est décernée à MM. :

- Bouron** (Louis-Xavier), facteur-chef des télégraphes à Paris; 27 ans de services administratifs, 5 ans et demi de services militaires, chevalier de la Légion d'honneur.
- Besnard** (Marie-Joseph-François), gardien de bureau à la direction des services électriques de la région de Paris; 25 ans et demi de services administratifs, 14 ans de services militaires.
- Braye** (François), gardien de bureau concierge à Paris; 28 ans de services administratifs, 1 an et demi de services militaires.
- Gasperi** (Jacques-François), facteur rural à Olmi-Capella (Corse); 24 ans de services administratifs, 12 ans de services militaires.
- Pautard** (Jean), facteur de ville à Montpellier; 28 ans et demi de services administratifs, 4 ans et demi de services militaires.
- Schmidt** (Jules), facteur chef des télégraphes à Paris; 28 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

*Décorés de la médaille militaire.*



ART. 3. — La médaille de bronze des Postes et des Télégraphes est décernée à MM. :

- Adam** (François), gardien de bureau ambulante à la ligne de Lyon, à Mâcon; 28 ans de services administratifs, 6 ans de services militaires. Blessé en service dans un accident de chemin de fer.
- Albert** (Émile-Eugène-Victor), facteur-receveur à Saint-Clément (Hautes-Alpes); 20 ans et demi de services administratifs, 5 ans de services militaires, 5 ans de services dans l'enseignement.
- Allegret** (Claude-Henri), facteur de ville à Vienne, 26 ans et demi de services administratifs, 13 ans de services militaires.
- Allemand** (Marius-Armand), facteur des télégraphes à Marseille; 33 ans et demi de services administratifs.
- Anceaux** (Adolphe-Virgile), courrier convoyeur à Reims; 26 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.
- Aurigal** (Jean-Léon-Édouard), facteur local à Montaigut-de-Quercy (Tarn-et-Garonne); 32 ans et demi de services administratifs.
- Azun** (Jean), courrier convoyeur à Auch; 26 ans et demi de services administratifs, 7 ans de services militaires.
- Baldit** (Hercule-Cyprien), facteur rural à Villefort (Lozère); 28 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.
- Barnoin** (Maurice-Casimir), courrier auxiliaire à Cavailon (Vaucluse); 27 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.
- Beaufort** (Pierre), facteur-chef des postes à Montluçon; 27 ans de services administratifs.
- Beaumont** (Victor-Nicolas-Tiburce), facteur local à Donnemarie (Seine-et-Marne); 31 ans et demi de services administratifs.
- Benet** (Jacques), gardien de bureau ambulante à la ligne de l'Est, à Paris; 28 ans et demi de services administratifs, 13 ans de services militaires. Blessé deux fois en service sur les voies ferrées.
- Bergery** (Joseph-Marien), entreposeur à Laroche (Yonne); 29 ans de services administratifs, 1 an de services militaires.
- Bertrand** (Louis-Auguste), facteur rural à Aspres-sur-Buech (Hautes-Alpes); 29 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.
- Biguet** (Jacques), facteur-receveur à Ladapeyre (Creuse); 26 ans et demi de services administratifs, 4 ans et demi de services militaires.
- Billot** (Henri-Auguste-Joseph), facteur local à Boves (Somme); 32 ans et demi de services administratifs.
- Blanc** (Marius-Blaise-Auguste), facteur tubiste à Marseille; 32 ans et demi de services administratifs.
- Blanchard** (François), courrier auxiliaire à Tours; 25 ans et demi de services administratifs, 5 ans de services militaires.
- Blassier** (Antoine-Auguste), gardien de bureau ambulante à la ligne de la Méditerranée, à Marseille; 25 ans de services administratifs, 6 ans de services militaires. Blessé en service dans un accident de chemin de fer.

- Blin** (Joseph-Henri), facteur local à Joué-les-Tours (Indre-et-Loire); 28 ans et demi de services administratifs.
- Bobelet** (Jean), facteur local à Gironde (Gironde); 29 ans et demi de services administratifs, 6 ans de services militaires.
- Bonté** (Eugène-Gabriel), facteur chef des télégraphes à Paris; 28 ans de services administratifs, 5 ans de services militaires.
- Brillet** (Auguste), facteur local à Pouancé (Maine-et-Loire); 29 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.
- Brulhet** (Marcien), facteur local à Caudiès-de-Fenouillèdes (Pyrénées-Orientales); 32 ans et demi de services administratifs.
- Brun** (Louis), chef surveillant à Lyon; 22 ans et demi de services administratifs.
- Capdeville** (Mathieu), entreposeur à Nantes; 27 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.
- Cazaubiel** (Pierre), facteur des télégraphes à Bordeaux; 29 ans et demi de services administratifs, 7 ans de services militaires.
- Cazeton** (Jacques), facteur-receveur à Lerm-et-Musset (Gironde); 25 ans et demi de services administratifs, 4 ans et demi de services militaires.
- Chaillou** (Bernard), facteur-chef des postes à Bordeaux; 29 ans de services administratifs.
- Chamard** (Pierre-Marie-Joseph), facteur local à Thévet-Saint-Julien (Indre); 34 ans de services administratifs.
- Chantreau** (Armand-Marie-Alexis), facteur receveur à Barbâtre (Vendée); 22 ans et demi de services administratifs.
- Chappé** (Nicolas-Auguste), facteur rural à Villote-devant-Saint-Mihiel (Meuse); 33 ans et demi de services administratifs, 5 mois de services militaires.
- Charlas** (Bertrand), gardien de bureau ambulante à la ligne du Nord à Paris; 24 ans de services administratifs, 7 ans de services militaires.
- Charpy** (Jean-Pierre), surveillant chef d'équipe à Chalon-sur-Saône; 30 ans de services administratifs.
- Chaume** (François-Jean-Baptiste), brigadier facteur à Besançon; 21 ans de services administratifs.
- Chenu** (Pierre), facteur local à Saint-Léger-de-Montbrillais (Vienne); 30 ans et demi de services administratifs, 6 ans de services militaires.
- Cholet** (Augustin-Désiré), brigadier facteur à Versailles; 19 ans de services administratifs.
- Clerc** (Doroté-Élie), facteur rural à Quingey (Doubs); 31 ans de services administratifs.
- Clochard** (Jean-Paul), facteur rural à Bouloc (Haute-Garonne); 25 ans de services administratifs, 12 ans et demi de services militaires.
- Collet** (Jacques-Ignace), facteur local à Baugy (Cher); 33 ans et demi de services administratifs.
- Coste** (Jean), brigadier facteur à Périgueux; 18 ans et demi de services administratifs.

**Crossombeau** (Denis-Alexis), facteur de ville à Châteaudun; 30 ans et demi de services administratifs, 1 an de services militaires.

**Darolles** (Jean-Joseph), courrier convoyeur à Bordeaux; 30 ans de services administratifs.

**Dastugue** (Jean-Firmin-Anathase), facteur local à Saramon (Gers); 34 ans de services administratifs.

**Dayma** (Charles), facteur rural à Vianne (Lot-et-Garonne); 30 ans et demi de services administratifs, 7 ans de services militaires.

**Debourtheimieu** (Simon), facteur local à Lombez; 29 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**Décamps** (Pierre), facteur sous-chef des postes à Narbonne; 27 ans et demi de services administratifs, 5 ans de services militaires.

**Decker** (Théodore), courrier convoyeur à Oran; 21 ans et demi de services administratifs, 12 ans de services militaires.

**Défaye** (Jean), facteur des télégraphes à Paris; 30 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**Defoulonnoux** (François-Joseph), facteur chef des postes à Angoulême; 25 ans de services administratifs, 4 ans et demi de services militaires.

**Dieudonné** (Jean-Marie), facteur rural à Brioules-sur-Bar (Ardennes); 27 ans de services administratifs; 3 ans de services militaires.

**Dinani** (François), facteur rural n° 6 à Guéméné-sur-Scorff (Morbihan); 32 ans de services administratifs.

**Dodemain** (Jean-Constantin-Victor), facteur-receveur à Commequiers (Vendée); 28 ans et demi de services administratifs, 1 an de services militaires.

**Dubois** (Jean), chef surveillant à Périgueux; 19 ans et demi de services administratifs, 7 ans de services militaires.

**Duluc** (Jean), brigadier facteur à Mont-de-Marsan; 21 ans de services administratifs.

**Duprat** (Jean), facteur rural à Villeneuve-de-Marsan (Landes); 31 ans et demi de services administratifs, 6 ans de services militaires.

**Ferrandon** (Claude), facteur rural à Saint-Pardoux (Puy-de-Dôme); 30 ans et demi de services administratifs, 5 mois de services militaires.

**Fertey** (Charles-Louis), facteur rural à Cruzy-le-Châtel (Yonne); 32 ans et demi de services administratifs.

**Fouquet** (Louis-Augustin), gardien de bureau ambulant à la ligne de l'Ouest à Paris; 24 ans de services administratifs, 4 ans et demi de services militaires. Blessé en service dans un accident de chemin de fer.

**Fuselier** (Félix-Jean-Baptiste), facteur local à Signy-l'Abbaye (Ardennes); 25 ans et demi de services administratifs, 13 ans de services militaires.

**Galy** (Étienne), facteur rural au Vernet (Ariège); 28 ans de services administratifs, 7 ans de services militaires.

**Garcin** (Martin-Auguste), courrier convoyeur à Alger; 24 ans de services administratifs, 5 ans de services militaires.

**Garnier** (René), facteur local à Lucenay-l'Évêque (Saône-et-Loire); 29 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**Gassies** (Jean), courrier d'entreprise à Bazas; 47 ans et demi de services administratifs, 2 ans et demi de services militaires.

**Gayral** (Julien), facteur rural à Calux (Tarn-et-Garonne); 29 ans de services administratifs, 7 ans de services militaires.

**Gervy** (Xavier), facteur local à Désaignes (Ardèche); 30 ans et demi de services administratifs, 5 mois de services militaires.

**Gevaudant** (Jean-Baptiste), facteur rural à Auzon (Haute-Loire); 27 ans et demi de services administratifs, 5 ans de services militaires.

**M<sup>me</sup> Godart**, née Thuillez (Marie-Zélie), factrice rurale à Hangest-sur-Somme (Somme); 30 ans et demi de services administratifs.

**Graveteau** (Louis-Jules), facteur local à Thomery (Seine-et-Marne); 30 ans et demi de services administratifs.

**Grillet** (Jacques), facteur de ville à Blois; 28 ans et demi de services administratifs.

**Guérin** (Régis-Auguste), courrier convoyeur à Perpignan; 24 ans de services administratifs, 7 ans de services militaires.

**Guyon** (Pierre), facteur rural à Villeréal (Lot-et-Garonne); 30 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**Haudrechy** (Jean-Baptiste-Aimable), chargé du transport des dépêches entre la gare et le bureau de Blangy-sur-Bresle (Seine-Inférieure); 40 ans et demi de services administratifs.

**Hénon** (Jean-Baptiste), gardien de bureau ambulant à la ligne du Nord à Paris; 21 ans et demi de services administratifs, 7 ans de services militaires. Blessé en service dans un accident de chemin de fer.

**Hérigault** (Casimir-Hugainne), facteur auxiliaire à Carquefou (Loire-Inférieure); 32 ans et demi de services administratifs.

**Hermant** (Eugène-Émile), courrier convoyeur à Épernay; 30 ans de services administratifs.

**Hiégel** (Jean-Marie), facteur chef des postes au Havre; 21 ans de services administratifs, 5 ans de services militaires.

**Huet** (Alphonse-Marie), surveillant chef d'équipe à Saint-Brieuc; 29 ans de services administratifs.

**Humberdot** (Joseph-Toussaint), facteur rural à Arc-en-Barrois (Haute-Marne); 29 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**Jan** (Désiré), facteur rural à Maure-de-Bretagne (Ile-et-Vilaine); 29 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**Jeanguyot** (Léonard-Mathieu), facteur local à Cervon (Nièvre); 29 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**Juret** (Eugène-Étienne), facteur local à la Pommeraye (Maine-et-Loire); 30 ans de services administratifs.

**Labat** (Pierre), courrier d'entreprise à Auch; 50 ans et demi de services administratifs.

**Lalanne** (Jean), facteur rural à Arzacq (Basses-Pyrénées); 30 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**Langonet** (Louis-Henri), brigadier facteur à Nancy; 20 ans et demi de services administratifs.

**Laporte** (Guillaume), gardien de bureau ambulante à la ligne des Pyrénées, à Bordeaux; 22 ans et demi de services administratifs, 4 ans et demi de services militaires. Blessé en service dans un accident de chemin de fer.

**Le Bouché** (Pierre-Marie), facteur chef des postes à Nantes; 26 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**Lécareux** (Eugène), courrier convoyeur à Laon; 25 ans et demi de services administratifs.

**Leclaire** (Nicolas), facteur chef des postes à Verdun; 27 ans et demi de services administratifs, 5 ans de services militaires.

**Lefèvre** (Henry), facteur local à Mortcerf (Seine-et-Marne); 31 ans de services administratifs.

**Lemarchand** (Lucien), courrier auxiliaire à Vire; 28 ans et demi de services administratifs, 13 ans et demi de services militaires.

**Leroy** (Martin), facteur rural à la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne); 28 ans et demi de services administratifs, 4 ans de services militaires.

**Lieutier** (Napoléon-Jean), facteur rural à Laragne (Hautes-Alpes); 31 ans et demi de services administratifs.

**Limbach** (Georges), facteur chef des télégraphes à Paris; 27 ans de services administratifs, 7 ans de services militaires.

**Macé** (Julien), facteur local à Bains (Ille-et-Vilaine); 29 ans de services administratifs, 6 ans de services militaires.

**Magnoac** (Bernard), facteur rural à Lombez; 29 ans et demi de services administratifs; 6 ans et demi de services militaires.

**Malacher** (Joseph), gardien de bureau au Puy; 25 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**Malnuit** (Paul-Marie), facteur rural à Champéon (Mayenne); 29 ans de services administratifs, 7 ans et demi de services militaires.

**Marquet** (François), facteur rural à Perrignier (Haute Savoie); 32 ans de services administratifs.

**Martinet** (Pierre), facteur de ville à Bergerac; 25 ans et demi de services administratifs, 13 ans et demi de services militaires.

**Marty** (Alexandre-Casimir), facteur local à Sémalens (Tarn); 30 ans de services administratifs, 6 ans de services militaires.

**Mazert** (Célestin), facteur rural à Lussan (Gard); 30 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**Mélou** (Louis-Marie), facteur rural à Maël-Carhaix (Côtes-du-Nord); 32 ans et demi de services administratifs, 1 an de services militaires.

**Merlet** (François), facteur rural à Saint-Porchaire (Charente-Inférieure); 32 ans de services administratifs.



**Métivier** (Jean), gardien de bureau à Bourges; 30 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**Michaut** (Michel), facteur rural à Meillant (Cher); 33 ans et demi de services administratifs.

**Moreau** (Pierre), entreposeur à Laval; 25 ans de services administratifs, 4 ans et demi de services militaires.

**Murat** (Jean), gardien d'entrepôt à Montrond (Loire); 32 ans et demi de services administratifs.

**Noé** (Jules-César), facteur de ville à Vervins; 33 ans de services administratifs.

**Noel** (Clément-Louis), gardien de bureau ambulante à la ligne du Nord, à Paris; 23 ans et demi de services administratifs, 6 ans de services militaires. Blessé en service dans un accident de chemin de fer.

**Pages** (Augustin), facteur rural à Langogne (Lozère); 28 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**Pailhé** (Benoît), chef surveillant à Perpignan; 23 ans et demi de services administratifs.

**Panis** (François), facteur-receveur à Montrozier (Aveyron); 23 ans et demi de services administratifs, 11 ans de services militaires.

**Pasquet** (François), facteur rural à Libourne; 26 ans de services administratifs, 13 ans de services militaires.

**Pasquier** (Jules-Théodule), facteur rural à Juilly (Seine-et-Marne); 31 ans de services administratifs.

**Pelay** (Jean), entreposeur à Tarbes; 30 ans de services administratifs;

**Pelhate** (Julien-Jean-Baptiste), facteur-receveur à Saint-Germain-en-Cogles (Ille-et-Vilaine); 28 ans de services administratifs.

**Petit** (Pierre), courrier convoyeur à Toulouse; 28 ans et demi de services administratifs.

**Piat** (Louis-Étienne), gardien de bureau à la direction de la caisse nationale d'épargne; 18 ans et demi de services administratifs, 7 ans de services militaires.

**Pignard** (Jean), courrier convoyeur à Lyon; 26 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**Plagelat** (Jules-Jean-Baptiste), facteur rural à Chevillon (Haute-Marne); 31 ans de services administratifs, 1 an de services militaires.

**Plassard** (Pierre-Désiré), brigadier facteur à Orléans; 22 ans de services administratifs, 4 ans et demi de services militaires.

**Poccard-Saudart** (Joseph), brigadier chargeur à la ligne du Nord, à Paris; 21 ans de services administratifs, 4 ans et demi de services militaires.

**Poinot** (Jérémie Edmond), courrier convoyeur à la Rochelle; 28 ans et demi de services administratifs.

**Pouységur** (Jean), brigadier facteur à Montauban; 19 ans de services administratifs, 7 ans de services militaires.

**Rebeix** (Léger), facteur rural à Eygurande (Corrèze); 28 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.



**Reyraud** (Charles-Basile), facteur rural à Rumilly (Haute-Savoie); 27 ans de services administratifs, 7 ans et demi de services militaires; 5 ans de services dans les contributions indirectes, 4 ans de services dans les hôpitaux.

**Robert** (Jean-Nicolas), facteur rural à Lezoux (Puy-de-Dôme); 28 ans de services administratifs, 6 ans de services militaires.

**Roth** (François-Antoine), facteur rural à Chelles (Seine-et-Marne); 28 ans de services administratifs, 7 ans de services militaires.

**Rousseau** (Jean-Louis), entreposeur à Chartres; 25 ans de services administratifs.

**Rousseau** (Martin-Célestin), facteur local à Péaule (Morbihan); 29 ans de services administratifs, 7 ans de services militaires;

**Roux** (Charles), facteur rural à Champagnole (Jura); 29 ans de services administratifs.

**Roy** (Lazare), courrier auxiliaire à Digoin (Saône-et-Loire); 29 ans et demi de services administratifs, 6 ans de services militaires.

**Ruilhet** (Pierre), courrier convoyeur à Toulouse; 28 ans et demi de services administratifs; 1 an et demi de services militaires.

**S<sup>t</sup>-Martin** (Bernard), facteur local à Muret; 32 ans et demi de services administratifs.

**S<sup>t</sup>-Martin** (Jacques), facteur local à Leucate (Aude); 29 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**S<sup>t</sup>-Pasteur** (Jean-François), facteur rural à Trie-sur-Baïse (Hautes-Pyrénées); 29 ans de services administratifs, 6 ans de services militaires.

**S<sup>t</sup>-Raymond** (Bernard), entreposeur à Béziers; 29 ans et demi de services administratifs, 5 mois de services militaires.

**Samson** (Albert-Auguste-Léon), chef surveillant à Saint-Brieuc; 25 ans de services administratifs, 5 mois de services militaires.

**Saubois** (Théophile-Raphaël-Paul), facteur de ville à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine); 31 ans et demi de services administratifs.

**Schneider** (Georges), facteur receveur à Assi-Ameur (Oran); 29 ans de services administratifs.

**Sève** (Claude-Marie), facteur rural à Saint-Laurent-de-Chamousset (Rhône); 32 ans de services administratifs, 5 mois de services militaires.

**Soufflet** (Paul-Édouard), surveillant chef d'équipe à Auxerre; 24 ans et demi de services administratifs, 4 ans et demi de services militaires.

**Soumastre** (Antoine), gardien de bureau ambulancier à la ligne du Sud-Ouest, à Paris; 25 ans de services administratifs, 14 ans de services militaires.

**Stener** (Louis), facteur sous-chef des postes à Versailles; 28 ans et demi de services administratifs, 7 ans de services militaires.

**Tailieu** (Pierre-Marius), facteur local à Bollène (Vaucluse); 26 ans de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**Theiliet** (Antoine), facteur local à Lorette (Loire); 30 ans et demi de services administratifs.

**Thibeau** (Jean), gardien de bureau ambulante à la ligne du Sud-Ouest, à Paris, 24 ans et demi de services administratifs, 2 ans et demi de services militaires. Blessé en service dans un accident de chemin de fer.

**Thibeault** (Charles-François), facteur local à Bois-le-Roi (Seine-et-Marne); 31 ans et demi de services administratifs.

**Truchet** (Jules), facteur local à Saint-Jean-de-Maurienne; 27 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**Turquois** (Léger), facteur rural à Lencloître (Vienne); 30 ans et demi de services administratifs.

**Uchon** (Pierre-Jean), facteur rural à Cierp (Haute-Garonne); 25 ans et demi de services administratifs, 13 ans et demi de services militaires.

**Valentini** (Pierre), brigadier facteur à Nice; 21 ans et demi de services administratifs.

**Valle** (Charles-Antoine), facteur rural à Sainte-Marie-Sicche (Corse); 30 ans de services administratifs.

**Vallé** (Louis), facteur des postes à Malakoff (Seine); 29 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**Vallet** (Pierre), facteur rural à Cerizay (Deux-Sèvres); 25 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**Vanlin** (François), facteur rural à Bourg (Gironde) 33 ans et demi de services administratifs.

**Vannier** (Jacques), courrier auxiliaire à Châteaurenault (Indre-et-Loire); 32 ans et demi de services administratifs, 6 ans de services militaires.

**Viel** (Émile-Ferdinand), facteur chef des postes à Montélimar; 25 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**Vincent** (Victor-Eugène), facteur rural à Moirans (Jura); 33 ans de services administratifs, 5 mois de services militaires.

**Vinette** (Géraud), facteur rural à Belvès (Dordogne); 30 ans et demi de services administratifs.

**Virolle** (Jean), facteur chef des postes à Paris; 22 ans et demi de services administratifs, 7 ans de services militaires.

**Villemart** (Jean-Baptiste), facteur rural à Signy-le-Petit (Ardennes); 30 ans de services administratifs, 7 ans de services militaires.

**Wolf** (Charles), facteur des télégraphes à Lyon; 28 ans et demi de services administratifs, 6 ans et demi de services militaires.

**Yvan** (Henri-Marius), facteur de ville à Avignon; 27 ans de services administratifs, 6 mois de services militaires.

ART. 4. — Le présent arrêté sera déposé au Sous-Secrétariat d'État des Postes et des Télégraphes (secrétariat), pour être notifié à qui de droit.

Paris, le 12 juillet 1900.

A. MILLERAND.

PERSONNEL. — 2° BUREAU.

Arrêté ministériel, du 12 juillet 1900,  
décernant la médaille d'honneur des Postes et des Télégraphes.

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES,

Vu le décret du 22 mars 1882;

Vu les arrêtés des 24 avril 1882 et 8 juin 1899;

Sur la proposition du Sous-Secrétaire d'État des Postes et des Télégraphes,

ARRÊTE :

ART. 1<sup>er</sup>. — La médaille de bronze des Postes et des Télégraphes est décernée à :

MM. **Vacher** (Émile-Édouard), facteur auxiliaire des télégraphes à Cherbourg; 32 ans de services administratifs.

**Sarazin** (Jean-Marie-François), facteur rural à Pontorson (Manche); 31 ans et demi de services administratifs, 2 ans et demi de services militaires.

ART. 2. — Le présent arrêté sera déposé au Sous-Secrétariat d'État des Postes et des Télégraphes (Secrétariat), pour être notifié à qui de droit.

Paris, le 12 juillet 1900.

A. MILLERAND.

PERSONNEL. — 2° BUREAU.

Arrêté ministériel, du 12 juillet 1900,  
décernant la médaille d'honneur des Postes et des Télégraphes.

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES,

Vu le décret du 22 mars 1882;

Vu les arrêtés des 24 avril 1882 et 8 juin 1899;

Sur la proposition du Sous-Secrétaire d'État des Postes et des Télégraphes,

ARRÊTE :

ART. 1<sup>er</sup>. — Est transformée en médaille d'argent des Postes et des Télégraphes la médaille de bronze antérieurement décernée à :

M. **Lerond** (Joseph-Célestin), gardien de bureau ambulant à la ligne du Sud-Ouest; 33 ans de services administratifs.

ART. 2. — La médaille de bronze des Postes et des Télégraphes est décernée à :

MM. **Bouland** (Arthur), facteur chef des postes à Paris; 28 ans et demi de services administratifs.

**Burger** (Georges), facteur des postes à Paris; 28 ans de services administratifs.

**Coudurier** (Joseph-Marie), facteur des postes à Paris; 32 ans et demi de services administratifs.

**Decury** (Étienne-Jean-Baptiste), gardien de bureau à Paris; 31 ans de services administratifs.

**Doublet** (Étienne-Joseph), facteur des postes à Paris; 26 ans et demi de services administratifs.

**Fiquet** (Octave-Prudence-Anatole), facteur-chef des postes à Paris; 27 ans de services administratifs.

**Gardoux** (Marie-Adolphe), facteur-chef des postes à Paris; 27 ans de services administratifs.

**Guillot** (Nicolas), gardien de bureau à Paris; 30 ans de services administratifs, 1 an de services militaires.

**Joffrin** (Charles-Édonard), brigadier chargeur à Paris; 21 ans et demi de services administratifs, 4 ans de services militaires.

**Sauquet** (Alexandre), facteur des postes à Paris; 28 ans de services administratifs, 3 ans de services militaires.

ART. 3. — Le présent arrêté sera déposé au Sous-Secrétariat d'État des Postes et des Télégraphes (Secrétariat), pour être notifié à qui de droit.

Paris, le 12 juillet 1900.

A. MILLERAND.

PERSONNEL. — 2<sup>e</sup> BUREAU.

Arrêté ministériel, du 23 juillet 1900, décernant la médaille d'honneur des Postes et des Télégraphes.

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES,

Vu le décret du 22 mars 1882;

Vu les arrêtés des 24 avril 1882 et 8 juin 1899;

Sur la proposition du Sous-Secrétaire d'État des Postes et des Télégraphes,

ARRÊTE :

ART. 1<sup>er</sup>. — La médaille de bronze des Postes et des Télégraphes est décernée à :  
MM. **Reisgasser** (Louis), piqueur principal à la conduite des voitures de l'Administration des Postes, à Paris.

**Lescaume** (Joseph), cocher du service des Postes, à Paris.

ART. 2. — Le présent arrêté sera déposé au Sous-Secrétariat d'État des Postes et des Télégraphes (Secrétariat) pour y être notifié à qui de droit.

Paris, le 23 juillet 1900.

A. MILLERAND.

PERSONNEL. — 1<sup>er</sup> BUREAU.

ADDITION AU 22<sup>e</sup> TABLEAU D'AVANCEMENT DE CLASSE.

NUMÉRO de classement.	NOM DE L'AGENT.	GRADE.	RÉSIDENCE OU SERVICES.	ANCIENNETÉ de services.			ANCIENNETÉ de traitement.			TRAITE- MENT.
				Années.	Mois.	Jours.	Années.	Mois.	Jours.	
735 bis.	M. Bouchardy (A.)	Commis.....	Paris, B <sup>au</sup> 15.....	14	1	9	2	9	„	francs. 2,400

PERSONNEL. — 1<sup>er</sup> BUREAU.ADDITIONS ET RECTIFICATIONS  
au vingt-troisième tableau d'avancement de classe.

NUMÉROS de classement.		NOMS DES AGENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	ANCIENNETÉ de services.			ANCIENNETÉ de traitement.			TRAITEMENTS.
Anciens.	Nouveaux.				Années.	Mois.	Jours.	Années.	Mois.	Jours.	
		MM.								francs.	
	395 bis.	Prat (L.-B.)	Commis.	Paris 81	1	6		2	11		1,500
	481 bis.	Escande (H.-A.)	Idem.	Béziers	1	11	15	3	4	15	1,500
	588 bis.	Belliol (J.-J.)	Idem.	Montpellier	1	11		2	9	23	1,500
	784 bis.	Poulet (L.-X.)	Idem.	Lille central	2	6		3			1,800
	1025 bis.	Lerou (J.-P.)	Idem.	Gare de Lyon	1	6		2	11		1,500
927	285 bis.	Laloyer (J.-T.)	Idem.	Pont-Audemer	18	6		2	11		2,700
954	317 bis.	Parey (E.-A.)	Idem.	Vernon	9	6		2	11		2,100
	17 bis.	M <sup>me</sup> Sigaud	Receveuse.	Capestang	27		15	7	11	15	1,800
	172 bis.	M <sup>lle</sup> Lombard	Idem.	Sévérac-le-Château	16	7		3	6		1,600
	182 bis.	M. Baret	Receveur	Meymac	26	1		3	8		2,000
	547 bis.	M <sup>me</sup> de Lasteyrie	Receveuse.	Villeurbanne	25	3	15	2	8		1,800
	581 bis.	M. Martin	Receveur	Mirambeau	10	4		2	7	15	1,400
533	338 bis.	M <sup>lle</sup> Bugéia	Receveuse.	Bézu-S <sup>t</sup> -Éloi	6	3		2	11	15	1,200
	285 bis.	M <sup>me</sup> Bulle (M.-A.) M <sup>lles</sup>	Employée.	Besançon, caisse d'épargne.	4	11		1	7		1,200
	550 bis.	Raynal (G.-J.)	Idem.	Saint-Affrique	5	4		1	6		1,200
	662 bis.	Galzin (M.-L.)	Idem.	Rodez, caisse d'épargne.	6	5		1	5	15	1,300
	624 bis.	M <sup>me</sup> Bonhomme (A.-L.) M <sup>lles</sup>	Idem.	Rodez	19	8	15	1	5	15	1,700
	941 bis.	Veriepe (A.-G.)	Idem.	Roubaix, téléphone.	3	6	15	1	7	15	1,100
	1503 bis.	Martinou (M.-A.)	Idem.	Foix	6	7	5	1	2		1,300
	1511 bis.	Galtier (M.-L.)	Idem.	Saint-Affrique	6	5		1	2		1,300
	1570 bis.	Rieu (M.-H.)	Idem.	Rodez	1	5		1	5		1,000
	1296 bis.	M <sup>me</sup> Moncton	Idem.	Nice-Garibaldi	5	7		1	6		1,200



PERSONNEL. — 1<sup>er</sup> BUREAU.

VINGT-TROISIÈME TABLEAU D'AVANCEMENT DE CLASSE

PROMOTIONS.

GRUPE 1. — Du n° 1 au n° 87 inclus

GRUPE 2. — Du n° 1 au n° 687 inclus.

GRUPE 3.

NOMS DES AGENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITEMENTS	
			ANCIENS.	NOUVEAUX.
			francs.	francs.
MM. Quillot.....	Receveur.....	Poissy.....	3,500	4,000
Savy.....	<i>Idem.</i> .....	Aumale.....	3,500	4,000
Deydier.....	Chef de centre de dépôt.	Brest.....	3,500	4,000
Leroy.....	Receveur.....	Paris 32.....	3,500	4,000
Valantin.....	<i>Idem.</i> .....	Avignon, place Pie.....	3,500	4,000
Froment.....	Recev. princ.....	Épinal.....	3,000	3,500
Gailliac.....	Receveur.....	Condom.....	3,500	4,000
Riou.....	Recev. princ.....	Draguignan.....	3,500	4,000
de Manheulle....	Receveur.....	Reims-Dieu-Lumière....	3,500	4,000

GRUPE 4. — Du n° 1 au n° 464 inclus.

GRUPE 5. — Du n° 1 au n° 826 inclus.

PERSONNEL. — 1<sup>er</sup> BUREAU.

Nomination dans le personnel médical des Postes et des Télégraphes.

Par arrêté ministériel en date du 25 juillet 1900, rendu sur la proposition du Sous-Secrétaire d'État des Postes et des Télégraphes, est nommé, à partir du 1<sup>er</sup> août 1900, chirurgien suppléant des Postes et des Télégraphes : M. le docteur MICHON (Edouard), ancien interne des hôpitaux, chef de clinique à l'hôpital Necker.



PERSONNEL. — 2° BUREAU.

---

**Nominations.**

Par décret du Président de la République française, en date du 27 juillet 1900, rendu sur la proposition du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, M. NIZERY (François-Désiré-Marie), Directeur des Postes et des Télégraphes de la Lozère, non installé, est nommé Directeur des Postes et des Télégraphes des Landes, en remplacement de M. Ginoyer, décédé.

---

Par arrêté ministériel en date du 3 août 1900, le traitement de M. Nizery (François-Désiré-Marie), Directeur des Postes et des Télégraphes des Landes, reste fixé à 7,000 francs à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1900.

---

Par décret du Président de la République française, en date du 31 juillet 1900, rendu sur la proposition du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes :

1° M. RASCALOU (Jean-Joseph-Guillaume), Inspecteur des Postes et des Télégraphes, à Cahors, est nommé Directeur des Postes et des Télégraphes de la Lozère, en remplacement de M. Aymerich appelé à Bourges et de M. Nizery, non installé.

2° M. PLASSART (Jean-Claude), Inspecteur des Postes et des Télégraphes, à Chartres, est nommé Directeur des Postes et des Télégraphes de la Haute-Saône en remplacement de M. Mahaut, retraité.

---

Par arrêté ministériel, en date du 4 août 1900 :

1° Le traitement de M. Rascalou (Jean-Joseph-Guillaume), Directeur des Postes et des Télégraphes de la Lozère, est fixé à 6,000 francs à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1900.

2° Le traitement de M. Plassart (Jean-Claude), Directeur des Postes et des Télégraphes de la Haute-Saône, est fixé à 6,000 francs à partir du jour de son installation.

---

PERSONNEL. — 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> BUREAUX.

NOMINATIONS ET MUTATIONS.

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. francs.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. francs.
MM. Tongas . . . . .	Directeur-In- génieur.	Vérification du ma- tériel.	8,000	Directeur-In- génieur.	Vérification du ma- tériel.	9,000
Thévenin . . . . .	Inspect <sup>r</sup> -ing <sup>r</sup> .	Directeur de l'École supérieure.	8,000	Idem . . . . .	Directeur de l'École supérieure.	9,000
Chattelun . . . . .	Rédacteur . . .	Exploitation postale. — Détaché au ca- binet du Sous-Se- crétaire d'État.	3,500	Rédacteur . . .	Exploitation postale. — Détaché au ca- binet du Sous-Se- crétaire d'État.	4,000
Couzy . . . . .	Inspect <sup>r</sup> -ing <sup>r</sup> .	Nice . . . . .	5,500	Inspect <sup>r</sup> -ing <sup>r</sup> .	Disposition du Gou- verneur général de l'Algérie.	5,500
Laguerre . . . . .	Rédacteur . . .	Carcassonne . . . . .	3,100	S.-Inspect <sup>r</sup> . . .	Privas, serv. électr.	3,000
Maury . . . . .	Idem . . . . .	Nîmes . . . . .	3,500	Idem . . . . .	Foix, serv. électr.	3,500
Pontillon . . . . .	Idem . . . . .	Chartres . . . . .	3,500	Idem . . . . .	Chartres, serv. électr.	3,500
Vallée . . . . .	Idem . . . . .	Chaumont . . . . .	3,100	Idem . . . . .	Chaumont, serv. él.	3,000
Caréna . . . . .	Idem . . . . .	Anncéy . . . . .	3,100	Idem . . . . .	Chambéry, serv. él.	3,500
Vaisse . . . . .	Idem . . . . .	Direct. de la Seine.	3,100	Idem . . . . .	Auch, serv. électr.	3,000
Tachot . . . . .	Idem . . . . .	Saint-Étienne . . . . .	3,100	Idem . . . . .	Anncéy, serv. électr.	3,000
Pourrioux . . . . .	Inspecteur . . .	Clermont-Ferrand . . . . .	4,000	Inspecteur . . .	Dijon . . . . .	4,000
Martin . . . . .	S.-Inspecteur	La Rochelle . . . . .	3,500	S.-Inspect <sup>r</sup> . . .	Pau . . . . .	3,500
Normandin . . . . .	Inspecteur . . .	Caen . . . . .	4,000	Inspecteur . . .	La Rochelle . . . . .	4,000
Gaillat . . . . .	Idem . . . . .	Grenoble . . . . .	4,000	Idem . . . . .	Nice . . . . .	4,000
Barlet . . . . .	Rédacteur . . .	Clermont-Ferrand . . . . .	3,500	S.-Inspect <sup>r</sup> . . .	Clermont-Ferrand . . . . .	3,500
Sessac . . . . .	Idem . . . . .	Administration cen- trale. — Direction del'expl <sup>on</sup> postale.	3,500	Idem . . . . .	Caen . . . . .	3,500
Mandon - For- geas . . . . .	Idem . . . . .	Cahors . . . . .	3,500	Idem . . . . .	Cahors . . . . .	3,500
Dubled . . . . .	Idem . . . . .	Direct. de la Seine.	3,100	Idem . . . . .	Grenoble . . . . .	3,000
Toussaint . . . . .	Commis prin- cipal.	Paris G, rue Chau- dron.	3,600	Sous-chef de section . . . . .	Paris C, rue Chau- dron.	3,500
Chardon . . . . .	Idem . . . . .	Paris R, r. de la Ro- quette.	4,000	Idem . . . . .	Paris R, rue de la Roquette.	4,000
Poirson . . . . .	Idem . . . . .	Lyon centr <sup>l</sup> (téléph.)	4,000	Idem . . . . .	Lyon centr <sup>l</sup> , téléph.	4,000
Seguin . . . . .	Idem . . . . .	Bordeaux central (té- léphones).	4,000	Idem . . . . .	Bordeaux central té- léphone.	4,000
Ferrer . . . . .	Idem . . . . .	Marseille central (té- léphones).	4,000	Idem . . . . .	Marseille central té- léphone.	4,000
Mandrillon . . . . .	Idem . . . . .	Poste centr <sup>l</sup> (téléph.) rue Gutenberg.	4,000	Idem . . . . .	Paris centr <sup>l</sup> , téléph. rue Gutenberg.	4,000
Marcaillou . . . . .	S.-chef de sec- tion.	Idem . . . . .	4,000	Idem . . . . .	Paris central télé- phonique B.	4,000
Lhôte . . . . .	Commis pp <sup>nl</sup> .	Sénégal . . . . .	3,300	S.-Inspect <sup>r</sup> . . .	Sénégal . . . . .	3,500
Geoffroy . . . . .	Rédacteur . . .	Succursale de la Caisse nat <sup>le</sup> d'épar- gne de Grenoble, service du caissier.	2,200	Rédacteur . . .	Grenoble-Direction.	2,200
Huard . . . . .	Idem . . . . .	La Rochelle . . . . .	3,100	Idem . . . . .	Angers . . . . .	3,100
Roche . . . . .	Commis . . . . .	D <sup>on</sup> de St-Étienne . . . . .	3,000	Idem . . . . .	St-Étienne . . . . .	3,100
Pélessier . . . . .	Idem . . . . .	Nice R. P. . . . .	3,000	Idem . . . . .	Grenoble . . . . .	3,100
Prost . . . . .	Rédacteur . . .	D <sup>on</sup> des services élec- triques de la ré- gion de Paris.	2,500	Idem . . . . .	Lons-le-Saunier . . . . .	2,500
Bugnet . . . . .	Commis pp <sup>nl</sup> .	Annam et Tonkin . . . . .	3,300	Idem . . . . .	Orléans . . . . .	3,500
Toupet . . . . .	Commis . . . . .	Lyon central . . . . .	1,500	Idem . . . . .	Lyon . . . . .	1,600
Carquille . . . . .	Idem . . . . .	Vesoul R. P. . . . .	1,500	Idem . . . . .	Vesoul . . . . .	1,600

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. francs.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
MM. Del. ....	Rédacteur...	Succ <sup>le</sup> de la Caisse nationale d'épargne d'Épinal, service du caissier.	1,900	Rédacteur...	Épinal-Direction...	1,900
Renard.....	Commis. ....	Paris central.....	2,100	Idem.....	Auxerre.....	2,200
Brosson.....	Idem.....	Clermont-Ferrand..	2,400	Idem.....	Clermont-Ferrand..	2,500
Sompayrac...	Rédacteur...	Carcassonne.....	3,500	Idem.....	La Rochelle.....	3,500
Thomasson...	Commis. ....	Grenoble R. P.....	1,800	Idem.....	Succ <sup>le</sup> de la Caisse nationale d'épargne de Grenoble, service du caissier.	1,900
Perségnat....	Idem.....	Toulouse central...	1,800	Idem.....	Carcassonne.....	1,900
Démarquet...	Chef surveill <sup>t</sup> .	D <sup>on</sup> des services électriques.	2,800	Conduct <sup>r</sup> des travaux.	Direct <sup>on</sup> des services électriques.	3,000
Morel.....	Employé....	Trésorerie générale des Vosges.	"	Expédition <sup>re</sup> .	Direct <sup>on</sup> de la Seine, hors cadre.	1,500
Canazzi.....	Commis greffier.	Prison civile d'Alger.	"	Idem.....	D <sup>on</sup> du Gouverneur gén <sup>l</sup> de l'Algérie.	1,500
Hatté .....	Réd.-caissier.	Succ <sup>le</sup> de la Caisse nationale d'épargne, à Laon.	3,100	Rédact <sup>r</sup> -caissier.	Succ <sup>le</sup> de la Caisse nationale d'épargne à Rouen.	3,100
Chemin.....	Rédacteur...	Rouen D <sup>on</sup> .....	2,500	Réd <sup>r</sup> teneur du double.	Idem.....	2,500
Darnaud.....	Idem.....	Toulouse, Caisse d'épargne.	2,500	Rédacteur...	Rouen, Caisse d'ép.	2,500
Côte.....	Idem.....	Rouen.....	3,100	Idem.....	Direct <sup>on</sup> des services électriques.	3,100
Martin.....	Commis.....	Rouen-Bourse.....	1,800	Idem.....	Rouen.....	1,900
Galinat.....	Rédacteur...	Succ <sup>le</sup> de la Caisse d'épargne de Toulouse, service du teneur.	3,100	Idem.....	Succ <sup>le</sup> de la Caisse d'épargne de Toulouse, service du caissier.	3,100
Trécourt. ....	.....	Dijon, 25, r. de Jouvence.	"	Expédition <sup>re</sup> .	Dijon, service technique.	1,500
Druet.....	Expédition <sup>re</sup> .	Lyon.....	1,500	Idem.....	Besançon, serv. tech.	1,500
Pastor.....	Employé....	D <sup>on</sup> des contrib. dir.	"	Idem.....	Auch, serv. tech...	1,500
Escoffier....	Ouvrier.....	Commissionné des télégr. Grenoble.	"	Idem.....	Grenoble, serv. tech.	1,500
Cognet.....	.....	Nevers.....	"	Idem.....	S <sup>t</sup> -Étienne, serv. tech.	1,500
Lederman....	Expédition <sup>re</sup> .	Lyon.....	1,500	Idem.....	Le Puy, serv. tech..	1,500
Geoffroy....	Fact. enreg <sup>t</sup> .	Gare de Marcuill-sur-Oureq.	"	Idem.....	Beauvais, serv. tech.	1,500
Gaitet.....	Brig. facteur.	Lyon.....	2,200	Idem.....	Lyon, serv. tech...	2,200
Vuillod.....	Écriv. journ.	Bourg. D <sup>on</sup> .....	"	Idem.....	Bourg, serv. tech..	1,500
Machin.....	.....	Dijon, 17, rue René-Feutlot.	"	Idem.....	Lyon.....	1,500
Chimier.....	.....	Solignac-sur-Loire..	"	Idem.....	S <sup>t</sup> -Étienne.....	1,500
Perrin.....	Écriv. temp.	D <sup>on</sup> des services électriques.	"	Idem.....	Lyon.....	1,500
M <sup>lle</sup> Hannedouche.	Employée...	Armentières.....	1,300	Employée...	Succ <sup>le</sup> de la Caisse d'ép. de Lille.	1,300
Billandel....	Idem.....	Courbevoie.....	1,300	Idem.....	Idem.....	1,300
M <sup>me</sup> veuve Callinet.	Idem.....	Succ <sup>le</sup> de la Caisse d'ép., Nevers.	1,300	Idem.....	Idem d'Épinal.....	1,300
M <sup>lle</sup> Trameson .....	Idem.....	Bourges.....	1,100	Idem.....	Idem de Nevers....	1,100
M <sup>mes</sup> Vивиès .....	Idem.....	Toulouse central...	1,400	Idem.....	Idem de Toulouse..	1,400
Garnier.....	Idem.....	Bourg.....	1,200	Idem.....	Idem de S <sup>t</sup> -Étienne.	1,200
MM. Genet.....	Rédacteur...	Disposition du Gouverneur général de l'Algérie.	3,100	Commis.....	Disp <sup>on</sup> du Gouverneur général de l'Algérie.....	3,000
Colonna.....	Commis.....	Oran R. P.....	2,100	Rédacteur...	Idem.....	2,200
Longavenno..	Idem.....	Beauvais.....	1,800	Idem.....	Chargé du cont <sup>le</sup> des opér <sup>ons</sup> de la succ. C. d'ép. Rouen.	1,900

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADRS.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS. fr.
MM. Barjaud.....	Rédacteur...	Succurs. caisse d'ép. Nantes, service du caissier.	2,500	Rédacteur...	Nantes, direction..	2,500
Goblet.....	Commis.....	Châteaudun.....	2,100	Idem.....	Succursale de la C. d'éparg., à Nantes (serv. du caissier).	2,200
M <sup>me</sup> Decourtye....	Employée...	Rouen, téléphones.	1,000	Employée...	Succursale de la C. d'ép., à Rouen.	1,000
M <sup>lles</sup> Carmon.....	Idem.....	Rouen, central....	1,300	Idem.....	Idem.....	1,300
Lapert.....	Idem.....	Rouen, Saint-Séver.	1,400	Idem.....	Idem.....	1,400
M <sup>me</sup> Raysse.....	Idem.....	Rouen, bourse, tél.	1,700	Idem.....	Idem.....	1,700
M <sup>lles</sup> Agnès.....	Idem.....	Rouen, bourse....	1,200	Idem.....	Idem.....	1,200
Boehler.....	Idem.....	Idem.....	1,400	Idem.....	Idem.....	1,400
M <sup>me</sup> Le Floch.....	Empl. auxil.	Rouen, téléphones.	1,000	Empl. auxil.	Idem.....	1,000
M <sup>me</sup> Miquel.....	Employée...	Succurs. caisse d'ép. de Bordeaux.	1,300	Employée...	Bordeaux, central..	1,300
M <sup>me</sup> Laville.....	Idem.....	Bordeaux, central..	1,200	Idem.....	Bordeaux, C d'ép.	1,200
MM. Portejoie....	Gard. de bur.	Paris R P.....	1,100	Expédition <sup>re</sup> .	Auxerre, serv. tech <sup>e</sup> des téléphones.	1,500
Davignon.....	Expédition <sup>re</sup> .	Chambéry.....	1,500	Idem.....	Annecy, serv. techn <sup>e</sup> des téléphones.	1,500
Létinois.....	.....	Albi.....	"	Idem.....	Chambéry.....	1,500
Chanaille.....	Sous-officier.	.....	"	Receveur....	S <sup>te</sup> -Foy-Tarentaise.	1,000
M <sup>lles</sup> Ferras.....	Dame empl.	Apt.....	1,300	Receveuse...	Mirabeau.....	1,200
Morizot.....	Idem.....	Chaumont.....	1,200	Idem.....	La Ferté-sur-Aube.	1,200
MM. Destève.....	Receveur....	La Garde.....	1,000	Receveur....	Ambierle.....	1,000
Brocard.....	Sous-officier.	.....	"	Idem.....	Grugies.....	1,000
M <sup>lle</sup> Auzeval.....	Dame empl.	Ribérac.....	1,300	Receveuse...	Salles-d'Angles....	1,200
M <sup>me</sup> Lescot.....	Idem.....	S <sup>t</sup> -Cloud (S.-et-O.)	1,400	Idem.....	Épinay-sur-Orge...	1,400
Giroux.....	.....	Veuve d'un commis.	"	Idem.....	Orléans.....	1,000
M <sup>lle</sup> Messenger....	Dame empl.	Sablé.....	1,200	Idem.....	S <sup>t</sup> -Jean-de-la-Motte.	1,200
M <sup>me</sup> Larzat.....	Receveuse...	Saint-Nectaire....	1,400	Idem.....	Pionsat.....	1,400
M <sup>lles</sup> Despouy....	Idem.....	Aucun.....	1,400	Idem.....	Samadet.....	1,400
Bichler.....	Idem.....	Melay.....	1,200	Idem.....	Varennes-S <sup>t</sup> -Sauveur	1,200
MM. Lesigne.....	Sous-officier.	.....	"	Receveur....	Montigny.....	1,000
Michel.....	Idem.....	.....	"	Idem.....	Aucun.....	1,000
Bert.....	Idem.....	.....	"	Idem.....	Melay.....	1,000
Rigoulet.....	Receveur....	Grillon.....	1,000	Idem.....	Châteauneuf-de-G <sup>no</sup> .	1,000
M <sup>lle</sup> Flotta.....	Receveuse...	S <sup>t</sup> -Étienne-de-Lugd.	1,400	Receveuse...	Grillon.....	1,400
M <sup>me</sup> Tardif.....	Dame empl.	Aubenas.....	1,200	Idem.....	S <sup>t</sup> -Étienne-de-Lugd.	1,200
MM. Masquelier...	Receveur....	Grugies.....	1,200	Receveur....	Écourt-S <sup>t</sup> -Quentin..	1,200
Baillet.....	Sous-officier.	.....	"	Idem.....	Coclois.....	1,000
Thouvenin.....	Receveur....	Fix-Saint-Geneyss.	1,000	Idem.....	La Garde.....	1,000
M <sup>lle</sup> de Larche- Lambert.	Receveuse...	Gelles.....	1,400	Receveuse...	Saint-Nectaire....	1,400
M. Guichard.....	Sous-officier.	.....	"	Receveur....	Gelles.....	1,000
M <sup>me</sup> veuve Mével..	Receveuse...	Plomodiern.....	1,000	Receveuse...	Crozon.....	1,000
M. Bontoux.....	Commis.....	Romans.....	2,100	Receveur....	Étoile.....	1,600
M <sup>lles</sup> Ollier.....	Dame empl.	Issoire.....	1,300	Receveuse...	Anzat-le-Lugnet...	1,200
Briel.....	Idem.....	Mamers.....	1,000	Dame empl.	Sablé.....	1,000
Hubert.....	Receveuse...	Ryes.....	1,200	Idem.....	Mamers.....	1,200
M <sup>me</sup> Routier.....	Idem.....	Lamnay.....	1,200	Receveuse...	Ryes.....	1,200
M <sup>lles</sup> Honoré.....	Dame empl.	Chantenay-s.-Loire.	1,200	Idem.....	Lamnay.....	1,200
Perrin.....	Receveuse...	Neulise.....	1,200	Idem.....	Fix-Saint-Geneyss.	1,200
M. Silvan.....	Receveur....	Cadenet.....	1,400	Receveur....	Caylus.....	1,600
M <sup>lle</sup> Ronnot.....	Receveuse...	Négrepelisse....	1,600	Receveuse...	Mézin.....	1,600
M <sup>me</sup> Bermont.....	Idem.....	Carbonne.....	1,400	Idem.....	Négrepelisse....	1,400
M <sup>lles</sup> Mandillon...	Idem.....	Saint-Laurent....	1,400	Idem.....	Carbonne.....	1,400
Dalpeyrat.....	Idem.....	Dausse.....	1,200	Idem.....	Villevoacance....	1,200
M <sup>me</sup> Labessant....	Postul <sup>re</sup> rece- veuse.	.....	"	Idem.....	Dausse.....	1,000
M. Blanc.....	Sous-officier.	.....	"	Receveur....	Réchésy.....	1,000
M <sup>lle</sup> Chicoineau...	Receveuse...	Sainte-Honorine-du- Fay.	1,200	Receveuse...	Ger.....	1,200



NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
MM. Devic.....	Comm. princ.	Ligne du Nord.....	3,300	Chef de brig.	Même service.....	3,300
Beux.....	Idem.....	Montargis.....	3,600	Com. princ.	Grenoble R. P.....	3,600
Graillier.....	Idem.....	Anancy.....	3,300	Idem.....	Idem.....	3,300
Berthe.....	Idem.....	Paris R. P.....	3,600	Idem.....	Toulouse R. P.....	3,600
Cadet.....	Idem.....	Paris 75.....	3,600	Idem.....	Paris 44.....	3,600
Guerin.....	Idem.....	Paris 50.....	3,300	Idem.....	Paris 75.....	3,300
Rouët.....	Idem.....	Paris 37.....	3,600	Idem.....	Algérie.....	3,600
Texier.....	Idem.....	Algérie.....	3,600	Idem.....	Paris 37.....	3,600
Descottes.....	Commis.....	Auxerre.....	3,000	Idem.....	Montargis.....	3,300
Raffray.....	Idem.....	Paris 32.....	3,000	Idem.....	Paris 11.....	3,300
Lyonnet.....	Idem.....	Paris 70.....	3,000	Idem.....	Paris 7.....	3,300
Langon.....	Idem.....	Paris 67.....	3,000	Idem.....	Paris 67.....	3,300
Serpoul.....	Idem.....	Marseille R. P (brig. de réserve).	3,000	Idem.....	Paris, central.....	3,300
Boceno.....	Idem.....	Paris 98.....	3,000	Idem.....	Asnières.....	3,300
Rouvière.....	Idem.....	Nîmes, central.....	3,000	Idem.....	Anancy.....	3,300
Prieur.....	Idem.....	Paris R. P.....	3,000	Idem.....	Paris R. P.....	3,300
Bourbon.....	Idem.....	Paris 80.....	3,000	Idem.....	Paris 50.....	3,300
Delmas.....	Idem.....	Algérie.....	3,000	Idem.....	Algérie.....	3,300
Lassalles.....	Idem.....	Idem.....	3,000	Idem.....	Idem.....	3,300
Saint-Jean.....	Idem.....	Idem.....	3,000	Idem.....	Idem.....	3,300
Sourisseau.....	Idem.....	Bordeaux, bourse.....	3,000	Idem.....	St-Jean-d'Angély.....	3,300
Marchand.....	Idem.....	Tours, central.....	3,000	Idem.....	Caen, central.....	3,300
Calvet (E.).....	Idem.....	Beyrouth.....	1,800	Commis.....	Smyrne.....	1,800
Laurent.....	Idem.....	Paris, central.....	2,100	Idem.....	Tunisie.....	2,100
Vassal.....	Idem.....	Corbeil.....	1,500	Idem.....	Paris, central.....	1,500
Maurel.....	Idem.....	Paris 32.....	1,500	Idem.....	Tunisie.....	1,500
Durand.....	Idem.....	Bordeaux R. P.....	2,700	Idem.....	Paris 32.....	2,700
Lafon.....	Idem.....	Tours R. P.....	2,700	Idem.....	Tours gare.....	2,700
Grimard.....	Idem.....	Tours gare.....	1,500	Idem.....	Tours R. P.....	1,500
Barbay.....	Idem.....	Argentan.....	1,800	Idem.....	Caen central (brig. de réserve).	1,800
Roberget.....	Idem.....	Algérie.....	2,400	Idem.....	Besançon R. P.....	2,400
Coupeau.....	Idem.....	Paris 47.....	2,700	Idem.....	Paris 6.....	2,700
Mauguin.....	Idem.....	Algérie.....	2,700	Idem.....	Paris 98.....	2,700
Roquillas.....	Idem.....	Bordeaux, central.....	1,800	Idem.....	Montpellier central (brig. de rés.)	1,800
Grangé.....	Idem.....	Montpellier, central, brig. de réserve..	2,100	Idem.....	Bordeaux central..	2,100
Champoval.....	Idem.....	Algérie.....	1,800	Idem.....	Cochinchine.....	1,800
Bonhomme.....	Idem.....	Paris, central.....	2,400	Idem.....	Riom.....	2,400
Cailhau.....	Idem.....	Monte-Carlo.....	2,100	Idem.....	Paris central.....	2,100
Cambassédès.....	Idem.....	Algérie.....	1,500	Idem.....	Tarascon.....	1,500
Comat.....	Idem.....	Paris 51.....	2,400	Idem.....	Paris 8.....	2,400
Boudol.....	Idem.....	Paris 15.....	2,100	Idem.....	Paris 4.....	2,100
Daymon.....	Idem.....	Nîmes R. P.....	2,100	Idem.....	Nîmes central.....	2,100
Crouzat.....	Idem.....	Vienne.....	1,500	Idem.....	Marseille R. P. (br. de réserve).	1,500
Delalée.....	Idem.....	Paris, central.....	1,500	Idem.....	Paris 98.....	1,500
Gandon.....	Idem.....	Reims, principal..	1,800	Idem.....	Paris central.....	1,800
Gleyo.....	Idem.....	Saint-Brieuc.....	2,700	Idem.....	Havre principal....	2,700
Ollivier.....	Idem.....	Rennes R. P.....	1,500	Idem.....	Saint-Brieuc.....	1,500
Dalby.....	Idem.....	Grenoble R. P.....	3,000	Idem.....	Albi.....	3,000
Le Pironnet.....	Idem.....	Douarnenez.....	1,800	Idem.....	Vannes.....	1,800
Bourvéau.....	Idem.....	Quimper.....	2,400	Idem.....	Douarnenez.....	2,400
Clerc.....	Idem.....	Paris 17.....	1,500	Idem.....	Paris R. P.....	1,500
Dajcan.....	Idem.....	Ligne de l'Est.....	1,500	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest	1,500
Favre.....	Receveur.....	Les Échelles.....	1,600	Idem.....	Grenoble R. P.....	1,500
Langlade.....	Commis.....	Marseille R. P.....	3,000	Idem.....	Beyrouth.....	3,000
Redon.....	Idem.....	Paris 15.....	1,500	Idem.....	Paris 20.....	1,500
Baude.....	Idem.....	Vincennes.....	2,100	Idem.....	Paris 21.....	2,100
Marchat.....	Idem.....	Paris 30.....	2,100	Idem.....	Paris 23.....	2,100
Rigond.....	Idem.....	Paris 11.....	1,800	Idem.....	Idem.....	1,800

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENTS. fr.
MM. Eéraud .....	Commis .....	Laon R. P .....	1,800	Commis .....	Paris 24 .....	1,800
Lompret .....	Idem .....	Paris 75 .....	1,500	Idem .....	Paris 53 .....	1,500
Jacquet .....	Idem .....	Ligne du Nord .....	1,800	Idem .....	Paris 70 .....	1,800
Poulet .....	Idem .....	Paris 50 .....	1,500	Idem .....	Ligne du Nord .....	1,500
Busset .....	Idem .....	Paris 84 .....	2,100	Idem .....	Paris 74 .....	2,100
Berbain .....	Idem .....	Paris 54 .....	1,500	Idem .....	Paris 84 .....	1,500
Béjot .....	Idem .....	Disponibilité .....	"	Idem .....	Evreux .....	1,800
Lasalle .....	Idem .....	Nancy, porte Saint- Nicolas.	2,100	Idem .....	Bourbonne-les-Bains	2,100
Riehardin .....	Idem .....	Mirecourt .....	1,800	Idem .....	Nancy, porte Saint- Nicolas.	1,800
Gérard .....	Idem .....	Paris, central .....	2,100	Idem .....	Paris, central (bri- gade de réserve).	2,100
Perrot .....	Idem .....	Ligne du Nord .....	1,500	Idem .....	Paris R. P .....	1,500
Decap .....	Idem .....	Paris 20 .....	1,500	Idem .....	Idem .....	1,500
Jacquin .....	Idem .....	Paris 69 .....	3,000	Idem .....	Idem .....	3,000
Rossignol .....	Idem .....	Paris 14 .....	1,800	Idem .....	Idem .....	1,800
Roulet .....	Idem .....	Paris 50 .....	2,100	Idem .....	Idem .....	2,100
Santinacci .....	Idem .....	Nice R. P .....	1,800	Idem .....	Bordeaux, bourse..	1,800
Dunain .....	Idem .....	Compiègne .....	1,500	Idem .....	A la disposition du Ministre des co- lonies pour le serv. de la Côte d'Ivoire.	1,500
Clavié .....	Idem .....	Paris, central .....	1,500	Idem .....	Idem .....	1,500
Viros .....	Idem .....	Toulouse R. P .....	1,500	Idem .....	Idem .....	1,500
Bonnamy .....	Idem .....	Versailles R. P .....	1,500	Idem .....	Idem .....	1,500
Salvat .....	Idem .....	Tours, central .....	1,800	Idem .....	Idem pour le Congo français.	1,800
Pebousquet .....	Idem .....	Paris, central .....	1,800	Idem .....	Idem .....	1,800
Luzy .....	Idem .....	Lyon-Terreaux .....	2,700	Idem .....	Compiègne .....	2,700
Montauban .....	Idem .....	Blois R. P .....	1,500	Idem .....	Paris, central .....	1,500
Petit .....	Idem .....	Lyon, préfecture .....	1,500	Idem .....	Orléans, R. P .....	1,500
Roguet .....	Idem .....	Tours R. P .....	1,800	Idem .....	Versailles R. P .....	1,800
Roussez .....	Idem .....	Vendôme .....	1,800	Idem .....	Tours R. P .....	1,800
Miramond .....	Idem .....	Cette .....	2,100	Idem .....	Paris, central .....	2,100
Briet .....	Idem .....	Creil .....	1,800	Idem .....	Ligne du Nord .....	1,800
Bailleul .....	Idem .....	Paris 26 .....	1,500	Idem .....	Idem .....	1,500
Belin .....	Idem .....	Paris 14 .....	1,500	Idem .....	Ligne de Lyon .....	1,500
Delbès .....	Idem .....	Paris 17 .....	1,500	Idem .....	Idem .....	1,500
Tiné .....	Idem .....	Rouen R. P .....	1,500	Idem .....	Ligne du Sud-Ouest	1,500
Ganne .....	Idem .....	Laval .....	1,500	Idem .....	Ligne de l'Ouest .....	1,500
Daran .....	Idem .....	Paris 1 .....	1,800	Idem .....	Idem .....	1,800
Marmier .....	Idem .....	Carpentras .....	1,500	Idem .....	Ligne de la Méditer.	1,500
Lautier .....	Idem .....	Corbeil .....	2,100	Idem .....	Idem .....	2,100
Mathieu .....	Idem .....	Marseille, central .....	1,800	Idem .....	Idem .....	1,800
Berlioz .....	Idem .....	Paris 1 .....	2,100	Idem .....	Ligne du Nord-Ouest	2,100
Sommet .....	Idem .....	Ligne de Lyon .....	2,400	Idem .....	Bureau de tri de la gare de Lyon.	2,400
Roig .....	Idem .....	Bureau de tri de la gare de Lyon.	1,500	Idem .....	Ligne de Lyon .....	1,500
Tixier .....	Idem .....	Ligne de Lyon .....	3,000	Idem .....	Ligne du Nord .....	3,000
Prévoit .....	Idem .....	Paris, central .....	3,000	Idem .....	Paris 99 .....	3,000
Lafon .....	Idem .....	Paris 99 .....	3,000	Idem .....	Paris, central .....	3,000
Nicolas .....	Idem .....	Saint-Dié .....	1,800	Idem .....	Neufchâteau, ser- vice téléphonique.	1,800
Stœzel .....	Idem .....	Épinal R. P .....	1,500	Idem .....	Saint-Dié .....	1,500
Jean .....	Idem .....	Amiens, central .....	1,800	Idem .....	Amiens R. P .....	1,800
Brunel .....	Idem .....	Amiens R. P .....	2,400	Idem .....	Amiens, central .....	2,400
Combefort .....	Idem .....	Toulouse R. P .....	3,000	Idem .....	Toulouse, pl. Dapuy	3,000
Baqué .....	Idem .....	Idem .....	3,000	Idem .....	Toulouse, central .....	3,000
Limouzin .....	Idem .....	Fontainebleau .....	2,400	Idem .....	Toulouse R. P .....	2,400
Joignaux .....	Idem .....	Sedan .....	2,700	Idem .....	Givet .....	2,700
CAZES .....	Idem .....	En disponibilité .....	"	Idem .....	Senlis .....	1,500



NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
MM. Lombard.....	Commis.....	Marseille R. P.....	1,500	Commis.....	Tournon.....	1,500
Galibert.....	Idem.....	Périgueux.....	3,000	Idem.....	Sarlat.....	3,000
Dessalle.....	Idem.....	Blois.....	1,500	Idem.....	Périgueux.....	1,500
Rattier.....	Idem.....	Alençon.....	1,800	Idem.....	Rennes, central...	1,800
Antoine.....	Idem.....	Paris, central.....	1,500	Idem.....	Paris 98.....	1,500
Harmand.....	Idem.....	En disponibilité..	"	Idem.....	Nancy, central...	3,000
Brichet.....	Idem.....	Paris GS.....	1,800	Idem.....	Ligne de l'Est...	1,800
Laporte.....	Idem.....	Béziers, principal..	2,700	Idem.....	Paris 22.....	2,700
Lacouture.....	Idem.....	Bordeaux R. P.....	1,800	Idem.....	Dax.....	1,800
Pujol.....	Idem.....	Lyon, central.....	1,500	Idem.....	Bordeaux R. P.....	1,500
Lagarde.....	Idem.....	Lille R. P.....	1,500	Idem.....	Lille, central (bri- gade de réserve)..	1,500
Goubert.....	Ex-commis..	.....	"	Idem.....	Tours, central...	1,500
Pique.....	Expéd. chargé des fonctio <sup>ns</sup> de surnumé- raire.	Paris R. P.....	1,500	Idem.....	Même bureau.....	1,500
Fournet.....	Surnumér <sup>re</sup> ..	Limoges, central..	"	Surnumér <sup>re</sup> ..	Corbeil.....	"
Kerbrat.....	Idem.....	Bordeaux, central..	"	Idem.....	Paris 32.....	"
Bory.....	Idem.....	Clermont-Ferrand, central.	"	Idem.....	Auxerre.....	"
Garibal.....	Idem.....	Bordeaux, central..	"	Idem.....	Bordeaux R. P....	"
Durastel.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Saint-Étienne R. P.	"
Cliquet.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Paris 67.....	"
Thell.....	Idem.....	Marseille, central..	"	Idem.....	Draguignan.....	"
Brunie.....	Idem.....	Limoges, central...	"	Idem.....	Argentan.....	"
Barrès.....	Idem.....	Bordeaux, central..	"	Idem.....	Bordeaux R. P....	"
Frouard.....	Idem.....	Limoges, central..	"	Idem.....	Angoulême.....	"
Chagneau.....	Idem.....	Bordeaux, central..	"	Idem.....	Bordeaux R. P....	"
Mercier.....	Idem.....	Marseille, central..	"	Idem.....	Salon.....	"
Jaquot.....	Idem.....	Lyon, central.....	"	Idem.....	Montbéliard.....	"
Benois.....	Idem.....	Nantes, central...	"	Idem.....	La Roche-sur-Yon.	"
Pinard.....	Idem.....	Lille, central.....	"	Idem.....	Péronne.....	"
Cabaret.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Montdidier.....	"
Richez.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Tourcoing.....	"
Grafsteaux.....	Idem.....	Nancy, central...	"	Idem.....	Beauvais.....	"
Larvor.....	Idem.....	Rennes, central...	"	Idem.....	Brest, central...	"
Carcabal.....	Idem.....	Bordeaux, central..	"	Idem.....	St-Germain-en-Laye.	"
Billard.....	Idem.....	Caen, central...	"	Idem.....	Cherbourg.....	"
Borne.....	Idem.....	Lyon, central.....	"	Idem.....	Lyon-Peirache...	"
Brion.....	Idem.....	Bar-le-Duc.....	"	Idem.....	Verdun.....	"
Georgen.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Paris 51.....	"
Pernin.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 15.....	"
Martin.....	Idem.....	Marseille, central..	"	Idem.....	Bar-le-Duc.....	"
Brouillet.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Nîmes R. P.....	"
Robert.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Vienne.....	"
Bonna.....	Idem.....	Nancy, central...	"	Idem.....	Reims, principal..	"
Tréluver.....	Idem.....	Rennes, central...	"	Idem.....	Rennes R. P.....	"
Giraud.....	Idem.....	Marseille, central..	"	Idem.....	Grenoble R. P....	"
Duhamet.....	Idem.....	Rennes, central...	"	Idem.....	Quimper.....	"
Tavernier.....	Idem.....	Dijon, central...	"	Idem.....	Épernay.....	"
Caucaille.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Paris 14.....	"
Dauban.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 17.....	"
Jammes.....	Idem.....	Ligne de Lyon...	"	Idem.....	Paris 16.....	"
Grador.....	Idem.....	Bureau de tri de la gare de Lyon.	"	Idem.....	Ligne de Lyon...	"
Rameau.....	Idem.....	Paris 9.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Mascard.....	Idem.....	Ligne de Lyon...	"	Idem.....	Paris 9.....	"
Tajan.....	Idem.....	Ligne des Pyrénées.	"	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest	"
Duffar.....	Idem.....	Toulouse, central..	"	Idem.....	Ligne des Pyrénées.	"
Fougère.....	Idem.....	Nancy, central...	"	Idem.....	Ligne de l'Est...	"
Maurin.....	Idem.....	Saint-Étienne R. P.	"	Idem.....	Lyon R. P.....	"
Emerich.....	Idem.....	Marseille, central..	"	Idem.....	Marseille R. P....	"

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.
MM. Bougeard . . . . .	Surnuméraire	Paris, central. . . . .	fr.	Surnuméraire	Paris R. P. . . . .	fr.
Cousin . . . . .	Idem . . . . .	Paris R. P. . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 2. . . . .	"
Dautry . . . . .	Idem . . . . .	Clermont-Ferrand, central,	"	Idem . . . . .	Montluçon. . . . .	"
Bidon . . . . .	Idem . . . . .	Paris R. P. . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 3. . . . .	"
Bizon . . . . .	Idem . . . . .	Paris 28. . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 5. . . . .	"
Nazet . . . . .	Idem . . . . .	Paris R. P. . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 28. . . . .	"
Cabantous . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 10. . . . .	"
Arnould . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"
Canagnier . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 13. . . . .	"
Billiot . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 14. . . . .	"
Bestaite . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 17. . . . .	"
Ramond . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 18. . . . .	"
Frespuech . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 15. . . . .	"
Berment . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Vincennes. . . . .	"
Labrousse . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 22. . . . .	"
Hauët . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 30. . . . .	"
Cazavel . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 11. . . . .	"
Julien . . . . .	Idem . . . . .	Nancy, central. . . . .	"	Idem . . . . .	Laon. . . . .	"
Thuriot . . . . .	Idem . . . . .	Paris R. P. . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 25. . . . .	"
Authier . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"
Bovier-Lapie <sup>re</sup> . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 26. . . . .	"
Colongo . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"
Feste . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 30. . . . .	"
Jolly . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 33. . . . .	"
Pan's . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 34. . . . .	"
Barbe . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 36. . . . .	"
May . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 40. . . . .	"
Mazaud . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 43. . . . .	"
Pâris . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 45. . . . .	"
Pougeot . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 48. . . . .	"
Lemoine . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 50. . . . .	"
Pautrat . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 54. . . . .	"
Maury . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 55. . . . .	"
Bessoles . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 61. . . . .	"
Georges . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 63. . . . .	"
Grandsimon . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 66. . . . .	"
Dujardin . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 69. . . . .	"
Liron . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"
Ragougnéau . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"
Niconlaud . . . . .	Idem . . . . .	Paris, central. . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 50. . . . .	"
Satabin . . . . .	Idem . . . . .	Paris R. P. . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 71. . . . .	"
Horiot . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"
Surzur . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 84. . . . .	"
Arnaud . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 74. . . . .	"
Hébert . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"
Besso . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 77. . . . .	"
Bozoul . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 79. . . . .	"
Pégourié . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 82. . . . .	"
Trameçon . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 84. . . . .	"
Demonget . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 54. . . . .	"
Alazard . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 88. . . . .	"
Pascaud . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 90. . . . .	"
Daury . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 96. . . . .	"
Dessum . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 105. . . . .	"
Dalhi . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Neuilly-sur-Seine. . . . .	"
Vullierme . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 11. . . . .	"
Ferrer . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris 12. . . . .	"
Geiger . . . . .	Idem . . . . .	Épinal, rue Thiers. . . . .	"	Idem . . . . .	Chaumont. . . . .	"
Vougnon . . . . .	Idem . . . . .	Bourbonne-les-Bains . . . . .	"	Idem . . . . .	Épinal, rue Thiers. . . . .	"
Pastemps . . . . .	Idem . . . . .	Nancy, central. . . . .	"	Idem . . . . .	Mirecourt. . . . .	"
Aupiais . . . . .	Idem . . . . .	Nantes, central. . . . .	"	Idem . . . . .	Paris R. P. . . . .	"
Aussenac . . . . .	Idem . . . . .	Montpellier, central. . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRANDES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS.	GRANDES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS.
MM. Bailly.....	Surnumér <sup>re</sup> .	Lyon, central.....	fr.	Surnumér <sup>re</sup> .	Paris R. P.....	fr.
Barbo.....	Idem.....	Montpellier, central	"	Idem.....	Idem.....	"
Barillot.....	Idem.....	Clermont-Ferrand, central.	"	Idem.....	Idem.....	"
Barral.....	Idem.....	Montpellier, cent..	"	Idem.....	Idem.....	"
Bonnot.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Esparre.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Fournial.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Germain.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Broyse.....	Idem.....	Lyon, central.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Calvet (C.-J.)	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Calvet (F.-J.)	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Chabert.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Folliet.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Fontaine.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Gondy.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Gras.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Pommier.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Colomb-Clerc.	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Chantal.....	Idem.....	Limoges, central..	"	Idem.....	Idem.....	"
Forest.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Lacaze.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Rouchaud.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Costes (J.-A.)	Idem.....	Bordeaux, central..	"	Idem.....	Idem.....	"
Faure (J.)...	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Lac de Bosre- don.	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Lagarrigue....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Lajournade....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Pelet.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Pradal.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Coumert.....	Idem.....	Marseille, central..	"	Idem.....	Idem.....	"
de Laget.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Toiche.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Courbebaïsse.	Idem.....	Clermont-Ferrand, central.	"	Idem.....	Idem.....	"
Cruchaudeau..	Idem.....	Marseille, central..	"	Idem.....	Idem.....	"
Domergue.....	Idem.....	Toulouse, central..	"	Idem.....	Idem.....	"
Fleurier.....	Idem.....	Tours, central.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Foussat.....	Idem.....	Limoges, central..	"	Idem.....	Idem.....	"
Georgy.....	Idem.....	Dijon, central.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Henriquel.....	Idem.....	Nancy, central.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Lumet.....	Idem.....	Tours, central.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Massip.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Menville.....	Idem.....	Toulouse, central..	"	Idem.....	Idem.....	"
Mahin.....	Idem.....	Dijon, central.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Mouchot.....	Idem.....	Nancy, central.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Ragucneau....	Idem.....	Nantes, central....	"	Idem.....	Idem.....	"
Rota.....	Idem.....	Toulouse, central..	"	Idem.....	Idem.....	"
Sailley.....	Idem.....	Dijon, central.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Goutié.....	Idem.....	Toulouse, central..	"	Idem.....	Idem.....	"
de Nayville... Arhaud.....	Idem.....	Paris 42.....	"	Idem.....	Lig. du Nord-Ouest.	"
Beaudéan.....	Idem.....	Lyon, central.....	"	Idem.....	Paris 42.....	"
Boisse.....	Idem.....	Toulouse, central..	"	Idem.....	Paris 20.....	"
Combeleran..	Idem.....	Marseille, central..	"	Idem.....	Paris 19.....	"
Favre.....	Idem.....	Montpellier, centr.	"	Idem.....	Paris 14.....	"
Delacroix.....	Idem.....	Nantes, central....	"	Idem.....	Paris 50.....	"
Bazzini.....	Idem.....	Lyon, central.....	"	Idem.....	Paris 80.....	"
Dubois.....	Idem.....	Marseille, central..	"	Idem.....	Nice R. P.....	"
Lemaire.....	Idem.....	Saint-Omer.....	"	Idem.....	Paris 54.....	"
Cornesson.....	Idem.....	Lille, central.....	"	Idem.....	Saint-Omer.....	"
Guérin.....	Idem.....	Lyon, central.....	"	Idem.....	Lyon-Terreaux..	"
		Orléans R. P.....	"	Idem.....	Blois R. P.....	"

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENTS.
M. Roche.....	Surnumér <sup>re</sup>	Lyon, central.....	fr.	Surnumér <sup>re</sup>	Lyon, préfecture..	fr.
Landon.....	Idem.....	Limoges, central..	"	Idem.....	Vendôme.....	"
Garet.....	Idem.....	Épinal, rue Thiers.	"	Idem.....	Tours, central....	"
Pons.....	Idem.....	Montpellier, central.	"	Idem.....	Cette.....	"
Hepp.....	Idem.....	Nancy, central....	"	Idem.....	Verdun.....	"
Jacquet.....	Idem.....	En disponibilité..	"	Idem.....	Grenoble R. P....	"
Pingon.....	Idem.....	Ligne de Lyon....	"	Idem.....	Ligne du Nord....	"
Magne.....	Idem.....	Paris 4.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Couture.....	Idem.....	Paris 32.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Dambrine.....	Idem.....	Lille, central....	"	Idem.....	Idem.....	"
Dauvé.....	Idem.....	Paris 22.....	"	Idem.....	Ligne de l'Est....	"
Davenas.....	Idem.....	Paris, central....	"	Idem.....	Ligne de Lyon....	"
Jacquelin.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Rey.....	Idem.....	Lyon R. P.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Valantin.....	Idem.....	Montargis.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Magnien.....	Idem.....	Paris 23.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Valat.....	Idem.....	Paris 63.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Delpuech.....	Idem.....	Paris 5.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Deforge.....	Idem.....	Paris 69.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Maury.....	Idem.....	Toulouse, central..	"	Idem.....	Idem.....	"
Vaiele.....	Idem.....	Paris 16.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Benezot.....	Idem.....	Nogent-le-Rotrou..	"	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest	"
Carles.....	Idem.....	Paris 32.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Lemarié.....	Idem.....	Nantes R. P.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Molinier.....	Idem.....	Paris 79.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Vaton.....	Idem.....	Ligne du Nord....	"	Idem.....	Ligne de l'Ouest..	"
Lagneau.....	Idem.....	Paris 81.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Gall.....	Idem.....	Paris 11.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Jarrigo.....	Idem.....	Rennes R. P.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Amar.....	Idem.....	Marseille R. P....	"	Idem.....	Ligne de la Méditer- ranée.	"
Audiffred.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Maurin.....	Idem.....	Briançon.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Bouthoux.....	Idem.....	Marseille, central..	"	Idem.....	Idem.....	"
Raymond.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Simon.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Vachier.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Dupout.....	Idem.....	Rouen R. P.....	"	Idem.....	Ligne du Nord-Ouest	"
Sutra.....	Idem.....	Paris 24.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Fabre (L.-E. A.).	Idem.....	Toulouse, central..	"	Idem.....	Idem.....	"
Fabre (L.)...	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Pédeze.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Dufay.....	Idem.....	Dijon, central....	"	Idem.....	Ligne de Lyon....	"
Rey.....	Idem.....	Lyon, central....	"	Idem.....	Paris 16.....	"
Gros.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 4.....	"
Malaval.....	Idem.....	Montpellier, central.	"	Idem.....	Paris 32.....	"
Francastel.....	Idem.....	Dijon, central....	"	Idem.....	Paris 26.....	"
Mazel.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 5.....	"
Millot.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 22.....	"
Rolland.....	Idem.....	Bordeaux, central..	"	Idem.....	Paris 23.....	"
Cabrol.....	Idem.....	Toulouse, central..	"	Idem.....	Paris 63.....	"
Didelot.....	Idem.....	Nancy, central....	"	Idem.....	Paris 14.....	"
Michel.....	Idem.....	Lyon, central....	"	Idem.....	Paris 69.....	"
Mazel.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 5.....	"
Candès.....	Idem.....	Toulouse, central..	"	Idem.....	Paris 32.....	"
Gazaux.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 81.....	"
Monier.....	Idem.....	Lyon, central....	"	Idem.....	Paris 79.....	"
Gibelin.....	Idem.....	Marseille, central..	"	Idem.....	Paris 11.....	"
Esquirol.....	Idem.....	Bordeaux, central..	"	Idem.....	Paris 1.....	"
Laborde.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Bousquier.....	Idem.....	Limoges, central..	"	Idem.....	Paris 24.....	"
Delbos.....	Idem.....	Clermont-Ferrand, central.	"	Idem.....	Paris 17.....	"



NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
MM. Boulengier. . .	Surnumér <sup>re</sup> .	Lille, central. . . . .	"	Surnumér <sup>re</sup> .	Creil. . . . .	"
Laurent. . . . .	Idem. . . . .	Nancy, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Saint-Dizier. . . . .	"
Peyrot. . . . .	Idem. . . . .	Lyon, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Lyon R. P. . . . .	"
Touchard. . . . .	Idem. . . . .	Tours, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Montargis. . . . .	"
Jcaumic. . . . .	Idem. . . . .	Limoges, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Nogent-le-Rotrou. . . . .	"
Lafaille. . . . .	Idem. . . . .	Clermont-Ferrand, central.	"	Idem. . . . .	Rouen R. P. . . . .	"
Defaysse. . . . .	Idem. . . . .	Nantes, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Nantes R. P. . . . .	"
Lacouille. . . . .	Idem. . . . .	Limoges, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Laval. . . . .	"
Dupré. . . . .	Idem. . . . .	Toulouse, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Rouen R. P. . . . .	"
Berthé. . . . .	Idem. . . . .	Dijon, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Corbeil. . . . .	"
Julien. . . . .	Idem. . . . .	Marseille, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Carpentras. . . . .	"
Gentili. . . . .	Idem. . . . .	Idem. . . . .	"	Idem. . . . .	Briançon. . . . .	"
Lorengi. . . . .	Idem. . . . .	Idem. . . . .	"	Idem. . . . .	Marseille R. P. . . . .	"
Garagnon. . . . .	Idem. . . . .	Grenoble R. P. . . . .	"	Idem. . . . .	Idem. . . . .	"
Giraud. . . . .	Idem. . . . .	Lyon, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Grenoble R. P. . . . .	"
Daud. . . . .	Idem. . . . .	Rennes, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Rennes R. P. . . . .	"
Grimal. . . . .	Idem. . . . .	Paris R. P. . . . .	"	Idem. . . . .	Paris 19. . . . .	"
Delean. . . . .	Idem. . . . .	Neufchâteau (ser- vice téléphonique).	"	Idem. . . . .	Épinal R. P. . . . .	"
Cazalas. . . . .	Idem. . . . .	Toulouse, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Auch. . . . .	"
Rivet. . . . .	Idem. . . . .	Limoges, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Angoulême. . . . .	"
Barbères. . . . .	Idem. . . . .	Paris 48. . . . .	"	Idem. . . . .	Toulouse R. P. . . . .	"
Monget. . . . .	Idem. . . . .	Toulouse, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Paris 48. . . . .	"
Lab. . . . .	Idem. . . . .	Dijon, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Fontainebleau. . . . .	"
Sirach. . . . .	Idem. . . . .	Toulouse, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Perpignan. . . . .	"
Pêcheux. . . . .	Idem. . . . .	La Fère. . . . .	"	Idem. . . . .	Sedan. . . . .	"
Schmitt. . . . .	Idem. . . . .	Senlis. . . . .	"	Idem. . . . .	La Fère. . . . .	"
Monnet. . . . .	Idem. . . . .	Marseille, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Marseille R. P. . . . .	"
Gaillard. . . . .	Idem. . . . .	Lyon R. P. . . . .	"	Idem. . . . .	Privas. . . . .	"
Fine. . . . .	Idem. . . . .	Lyon, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Lyon R. P. . . . .	"
Ginestes. . . . .	Idem. . . . .	Montpellier, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Millau. . . . .	"
Teissier. . . . .	Idem. . . . .	Idem. . . . .	"	Idem. . . . .	Blois R. P. . . . .	"
Besseyre. . . . .	Idem. . . . .	Rouen, bourse. . . . .	"	Idem. . . . .	Évreux. . . . .	"
Damonneville. . . . .	Idem. . . . .	Idem. . . . .	"	Idem. . . . .	Idem. . . . .	"
Rouillet. . . . .	Idem. . . . .	Nantes, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Chartres. . . . .	"
Jalade. . . . .	Idem. . . . .	Montpellier, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Cette. . . . .	"
Blanc. . . . .	Idem. . . . .	Idem. . . . .	"	Idem. . . . .	Béziers, bur. princ. . . . .	"
Peltier. . . . .	Idem. . . . .	Rennes, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Alençon. . . . .	"
Barrault. . . . .	Idem. . . . .	Paris R. P. . . . .	"	Idem. . . . .	Châteauroux. . . . .	"
Bouvier. . . . .	Idem. . . . .	Tours, gare. . . . .	"	Idem. . . . .	Idem. . . . .	"
Craste. . . . .	Idem. . . . .	Tours, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Tours, gare. . . . .	"
Bruiel. . . . .	Idem. . . . .	Rennes, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Châteaubriant. . . . .	"
Décat. . . . .	Idem. . . . .	Dijon, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Chaumont. . . . .	"
Le Péron. . . . .	Idem. . . . .	Rennes, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Pontivy. . . . .	"
Bonfils. . . . .	Idem. . . . .	Lille, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Tourcoing. . . . .	"
Roux. . . . .	Idem. . . . .	Limoges, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Limoges R. P. . . . .	"
Genestie. . . . .	Idem. . . . .	Idem. . . . .	"	Idem. . . . .	Idem. . . . .	"
Baudet. . . . .	Idem. . . . .	Nancy, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Paris, central. . . . .	"
Seazzola. . . . .	Surnumér <sup>aire</sup> .	Ligne de Lyon. . . . .	"	Idem. . . . .	Idem. . . . .	"
Jaillet. . . . .	Surnumér <sup>re</sup> .	Paris 19. . . . .	"	Surnumér <sup>aire</sup> .	Ligne de Lyon. . . . .	"
Dumanchin. . . . .	Idem. . . . .	Dijon, central. . . . .	"	Surnumér <sup>re</sup> .	Bureau de tri de la gare du Nord- Ouest.	"
Blanc. . . . .	Idem. . . . .	Montpellier, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Béziers (bur. prin- cipal).	"
Meynard. . . . .	Idem. . . . .	Lyon, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Paris 68. . . . .	"
Soret. . . . .	Idem. . . . .	Idem. . . . .	"	Idem. . . . .	Paris R. P. . . . .	"
Cavrois. . . . .	Idem. . . . .	Lille central. . . . .	"	Idem. . . . .	Lille R. P. . . . .	"
Aimeric. . . . .	Idem. . . . .	Montpellier, central. . . . .	"	Idem. . . . .	Paris 7. . . . .	"
Galland. . . . .	Idem. . . . .	Lig. du Nord-Ouest. . . . .	"	Idem. . . . .	Ligne du Sud-Ouest. . . . .	"
Thureau. . . . .	Idem. . . . .	Lig. du Sud-Ouest. . . . .	"	Idem. . . . .	Lig. du Nord-Ouest	"

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
M <sup>lle</sup> Marcantoni	Employée	Marseille, téléph.	1,400	Surveillante	Même bureau	1,400
Zimmer	Idem	Paris B.	1,400	Idem	Idem	1,400
Baillan	Idem	Idem	1,400	Idem	Idem	1,400
Leprettre	Postulante		"	Idem	Les Andelys	1,000
Chapelle	Idem		"	Idem	Le Vigan	1,000
Mespoulet	Employée	Paris K.	1,000	Idem	Pezénas	1,000
Grelat	Postulante		"	Idem	Argenton-sur-Creuse	1,000
Davignon	Idem		"	Idem	Blois R. P.	1,000
Augu	Idem		"	Idem	Blois-Saussaye	1,000
Belleil	Employée	Bressuire	1,200	Idem	Ancenis	1,200
Berry	Postulante		"	Idem	Bressuire	1,000
Besseyre	Idem		"	Idem	Issoire	1,000
Malfré	Idem		"	Empl. auxi- liaire.	Prades	Ron. 1,000
Thibert	Idem		"	Employée	Chalon-sur-Saône	1,000
Morland	Idem		"	Idem	Montceau-les-Mines	1,000
Pradettes	Employée	Clichy-la-Garonne	1,000	Idem	Saint-Ouen	1,000
Nouailhac	Postulante		"	Idem	Clichy-la-Garonne	1,000
M <sup>me</sup> Lebourgeois	Employée	Rouen, téléphone	1,300	Idem	Rouen-Bourse	1,300
M <sup>lle</sup> Patoux	Postulante		"	Idem	Rouen, téléphone	1,000
Le Ny	Employée	Rouen-Cauchoise	1,200	Idem	Rouen-Bourse	1,200
Loisel	Postulante		"	Idem	Rouen-Cauchoise	1,000
Toutain	Employée	Paris, central	1,400	Idem	Paris 98	1,400
M <sup>me</sup> Ayrault	Idem	Paris 62	1,200	Idem	Paris, central	1,200
M <sup>lle</sup> Buffet	Idem	Argenteuil	1,300	Idem	Paris 62	1,300
Midy	Postulante		"	Idem	Argenteuil	1,000
M <sup>me</sup> Puymège	Idem		"	Idem	Brive, téléphone	1,000
M <sup>lle</sup> Chanut	Employée	Paris K.	1,000	Idem	Idem	1,000
M <sup>me</sup> Ibis	Idem	Paris I.	1,400	Idem	Paris B.	1,400
M <sup>lle</sup> Loupret	Idem	Paris K.	1,000	Idem	Paris I.	1,000
Jaquot	Idem	Paris I.	1,000	Idem	Paris C.	1,000
Mollet	Idem	Paris R.	1,000	Idem	Paris B.	1,000
Bordousse	Idem	Paris B.	1,000	Idem	Paris R.	1,000
Pouquet	Idem	Paris K.	1,000	Idem	Montereau, télé- phone.	1,000
Ferrier	Idem	Idem	1,000	Idem	Billancourt	1,000
Méneret	Idem	Saint-Cloud	1,100	Idem	Paris, central	1,100
Pautrat	Idem	Poissy	1,100	Idem	Idem	1,100
Aubert	Idem	Rive-de-Gier	1,100	Idem	Idem	1,100
Perrin	Idem	Gisors	1,000	Idem	Idem	1,000
Michel	Idem	Villers Cotterêts	1,000	Idem	Idem	1,000
Dumont	Idem	Issy-les-Moulineaux	1,000	Idem	Idem	1,000
M <sup>mes</sup> Joseph	Idem	En disponibilité	"	Idem	Idem	1,100
Serres	Idem	Idem	"	Idem	Idem	1,100
M <sup>lle</sup> Cadier	Idem	Idem	"	Idem	Idem	1,200
Dreux	Idem	Idem	"	Idem	Idem	1,200
M <sup>me</sup> Guichou	Idem	Idem	"	Idem	Idem	1,300
M <sup>lle</sup> Troude	Postulante		"	Idem	Saint-Cloud	1,000
de Bast	Idem		"	Idem	Poissy	1,000
Sauret	Idem		"	Idem	Rive-de-Gier	1,000
Legrand	Idem		"	Idem	Gisors	1,000
Tisserand	Idem		"	Idem	Villers Cotterêts	1,000
Bardon	Idem		"	Idem	Issy-les-Moulineaux	1,000
Amoureux	Employée	Clermont-P'Herault	1,200	Idem	Toulouse-Bayard	1,200
Surret	Idem	Le Blanc	1,100	Idem	Clermont-P'Herault	1,100
Barrière	Postulante		"	Idem	Le Blanc	1,000
Carré	Employée	Challans	1,000	Idem	Chinon	1,000
Sochard	Postulante		"	Idem	Challans	1,000
Chardonnet	Idem		"	Idem	Givors	1,000
Albrecht	Employée	Argentan	1,300	Idem	Le Mans, central	1,300
Fresnel	Idem	Pont-Audemer	1,200	Idem	Argentan	1,200
Bertho	Idem	Amiens, central	1,400	Idem	Le Havre, central	1,400



NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE MENTS.
			fr.			fr.
M <sup>lles</sup> Levoir . . . . .	Postulante . . . . .		"	Employée . . . . .	Amiens, central . . . . .	1,000
Graindorge . . . . .	Employée . . . . .	St-Valéry-en-Caux . . . . .	1,200	Idem . . . . .	Paris 51 . . . . .	1,200
Bernardin . . . . .	Idem . . . . .	Troyes-quartier Bas . . . . .	1,300	Idem . . . . .	Troyes, téléphone . . . . .	1,300
Courbey . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Gounet . . . . .	Idem . . . . .	Avignon R. P . . . . .	1,200	Idem . . . . .	Marseille, central . . . . .	1,200
Grac . . . . .	Idem . . . . .	Barbentane . . . . .	1,200	Idem . . . . .	Avignon R. P . . . . .	1,200
M <sup>me</sup> Guillet . . . . .	Idem . . . . .	Lyon-Brotteaux . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Grenoble-Berriat . . . . .	1,000
M <sup>lles</sup> Berlioux . . . . .	Idem . . . . .	Grenoble-Berriat . . . . .	1,300	Idem . . . . .	Lyon-Brotteaux . . . . .	1,300
Rivoallan . . . . .	Idem . . . . .	Gournay-en-Bray . . . . .	1,100	Idem . . . . .	Ploërmel . . . . .	1,100
Beslon . . . . .	Postulante . . . . .		"	Idem . . . . .	Gournay-en-Bray . . . . .	1,000
M <sup>mes</sup> Montaigne . . . . .	Employée . . . . .	Lille-épargne . . . . .	1,500	Idem . . . . .	Lille, central . . . . .	1,500
Willems . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,800	Idem . . . . .	Armentières, télép. . . . .	1,800
Sonnet . . . . .	Idem . . . . .	Laon, téléphone . . . . .	1,400	Idem . . . . .	Beauvais, téléph. . . . .	1,400
Dégieux . . . . .	Postulante . . . . .		"	Idem . . . . .	Laon, téléphone . . . . .	1,000
Lardet . . . . .	Employée . . . . .	En disponibilité . . . . .	"	Idem . . . . .	Nogent-sur-Marne . . . . .	1,100
Quoi . . . . .	Idem . . . . .	Idem . . . . .	"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,100
M <sup>lles</sup> Guérin . . . . .	Idem . . . . .	Paris K . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Ducrot . . . . .	Postulante . . . . .		"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Etard . . . . .	Employée . . . . .	En disponibilité . . . . .	"	Idem . . . . .	Paris K . . . . .	1,300
Barbe . . . . .	Idem . . . . .	Annonay, téléphone . . . . .	1,100	Idem . . . . .	Lyon, téléphone . . . . .	1,100
M <sup>me</sup> Barairon . . . . .	Postulante . . . . .		"	Idem . . . . .	Annonay, téléphone . . . . .	1,000
M <sup>lles</sup> Gusman . . . . .	Ex-employée . . . . .		"	Idem . . . . .	Paris K . . . . .	1,600
Angot . . . . .	Postulante . . . . .		"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
M <sup>me</sup> Rouiller . . . . .	Employée . . . . .	Tours, téléphone . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Chinon . . . . .	1,000
M <sup>lles</sup> Carré . . . . .	Idem . . . . .	Chinon . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Tours, téléphone . . . . .	1,000
Le Chaix . . . . .	Idem . . . . .	Pantin 1° . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Paris 90 . . . . .	1,000
Lefèvre . . . . .	Postulante . . . . .		"	Idem . . . . .	Lagny . . . . .	1,000
Vorbe . . . . .	Employée . . . . .	Chaumont, téléph. . . . .	1,300	Idem . . . . .	Paris, central . . . . .	1,300
Gouhier . . . . .	Postulante . . . . .		"	Idem . . . . .	Chaumont, téléph. . . . .	1,000
M <sup>me</sup> Peyrache . . . . .	Empl. auxi- liaire . . . . .	Lyon, téléphone . . . . .	R <sup>on</sup> , 1,600	Surveillante . . . . .	Même bureau . . . . .	R <sup>on</sup> , 1,600
M <sup>lle</sup> Badin . . . . .	Employée . . . . .	Idem . . . . .	1,400	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,400
M <sup>me</sup> Magne - Lalar- dic . . . . .	Idem . . . . .	Cognac, téléphone . . . . .	1,400	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,400
M <sup>lles</sup> Collomb . . . . .	Idem . . . . .	Nice-gare . . . . .	1,000	Employée . . . . .	Nice-Garibaldi . . . . .	1,000
Pelletier . . . . .	Idem . . . . .	Rive-de-Gier . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Moulins R. P . . . . .	1,000
Clémaron . . . . .	Postulante . . . . .		"	Idem . . . . .	Rive-de-Gier . . . . .	1,000
Drouet . . . . .	Employée . . . . .	Reims, téléphone . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Charleville, téléph. . . . .	1,000
Dardenne . . . . .	Postulante . . . . .		"	Idem . . . . .	Reims, téléphone . . . . .	1,000
M <sup>me</sup> Gouverneur . . . . .	Idem . . . . .		"	Idem . . . . .	Givet, téléphone . . . . .	1,000
M <sup>lles</sup> Liard . . . . .	Employée . . . . .	Paris K . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Bourges, téléphone . . . . .	1,000
Breuil . . . . .	Postulante . . . . .		"	Idem . . . . .	Chalon-sur-Saône . . . . .	1,000
Besson . . . . .	Employée . . . . .	La Tour-du-Pin . . . . .	1,200	Idem . . . . .	Voiron . . . . .	1,200
Mermin . . . . .	Postulante . . . . .		"	Idem . . . . .	La Tour-du-Pin . . . . .	1,000
Levraud . . . . .	Idem . . . . .		"	Idem . . . . .	Saint-Étienne-Four- neyron . . . . .	1,000
Delayre . . . . .	Employée . . . . .	Carignan . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Bar-le-Duc, téléph. . . . .	1,000
Audié . . . . .	Idem . . . . .	Paris S . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Lavaur . . . . .	1,000
Lepage . . . . .	Postulante . . . . .		"	Idem . . . . .	Carignan . . . . .	1,000
M <sup>mes</sup> Souviron . . . . .	Employée . . . . .	En disponibilité . . . . .	"	Idem . . . . .	Suresnes . . . . .	1,100
Bellanger . . . . .	Postulante . . . . .		"	Idem . . . . .	Levallois-Perrot . . . . .	1,000
M <sup>lles</sup> Guibourt . . . . .	Employée . . . . .	Reims, téléphone . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Châlons-sur-Marne, téléphone . . . . .	1,000
Douillet . . . . .	Postulante . . . . .		"	Idem . . . . .	Reims, téléphone . . . . .	1,000
Ghilbert . . . . .	Idem . . . . .		"	Idem . . . . .	Lens, téléphone . . . . .	1,000
Page . . . . .	Idem . . . . .		"	Idem . . . . .	Tours-Lariche . . . . .	1,000
Barnéoud . . . . .	Employée . . . . .	Saint-Étienne, télé- phone . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Lyon, téléphone . . . . .	1,000
Breton . . . . .	Postulante . . . . .		"	Idem . . . . .	Saint-Étienne, télé- phone . . . . .	1,000
M <sup>me</sup> Desfosses . . . . .	Employée . . . . .	Paris, central . . . . .	1,600	Idem . . . . .	Lyon, téléphone . . . . .	1,600
M <sup>lles</sup> Ballereau . . . . .	Postulante . . . . .		"	Idem . . . . .	Clichy-la-Garenne . . . . .	1,000
Bandet . . . . .	Employée . . . . .	Paris K . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Melun, téléphone . . . . .	1,000

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
M <sup>me</sup> Durupt.	Employée.	Melun, téléphone.	1,000	Employée.	Paris K.	1,000
Auclair.	Postulante.	.....	"	Idem.	Rouen, téléphone.	1,000
M <sup>lle</sup> Spy.	Employée.	Épinal, téléphone.	1,000	Idem.	Mirecourt, téléph.	1,000
Vaugien.	Postulante.	.....	"	Idem.	Épinal, téléphone.	1,000
Dupire.	Idem.	.....	"	Idem.	Laon, téléphone.	1,000
Fuhro.	Idem.	.....	"	Idem.	La Tremblade.	1,000
Froget.	Employée.	Tournon.	1,200	Idem.	Romans, téléphone.	1,200
Russier.	Idem.	Rive-de-Gier.	1,100	Idem.	Tournon.	1,100
Hugon.	Postulante.	.....	"	Idem.	Rive-de-Gier.	1,000
Beiner.	Idem.	.....	"	Idem.	Semur.	1,000
Le Petit.	Employée.	Mortagne.	1,000	Idem.	Fougères.	1,000
Tacomoux.	Idem.	Fougères.	1,200	Idem.	Rennes, central.	1,200
Gautier.	Postulante.	.....	"	Idem.	Mortagne.	1,000
Le Méhauté.	Employée.	Angers R. P.	1,200	Idem.	Angers, téléphone.	1,200
Bernard.	Idem.	Angers-Doutre.	1,000	Idem.	Angers R. P.	1,000
Charbonnier.	Postulante.	.....	"	Idem.	Chalon-sur-Saône.	1,000
Morelton.	Idem.	.....	"	Idem.	Louhans.	1,000
Coudere.	Idem.	.....	"	Idem.	Idem.	1,000
Vogel.	Employée.	En disponibilité.	"	Idem.	Paris, central.	1,100
Chavanel M.	Postulante.	.....	"	Idem.	Villefranche-s.-Saône	1,000
Chavanel L.	Idem.	.....	"	Idem.	Idem.	1,000
Lanoux.	Idem.	.....	"	Idem.	Putcaux.	1,000
Châtain.	Employée.	Paris K.	1,000	Idem.	Choisy-le-Roi.	1,000
M <sup>me</sup> Démelin.	Idem.	Paris 23.	1,300	Idem.	Paris 105.	1,300
M <sup>lle</sup> Penot.	Idem.	Clermont - Ferrand - Sablon.	1,200	Idem.	Paris K.	1,200
Altier.	Idem.	Montbrison.	1,200	Idem.	Clermont - Ferrand - Sablon.	1,200
Roche.	Postulante.	.....	"	Idem.	Montbrison.	1,000
Carpentier.	Idem.	.....	"	Idem.	Amiens, téléphone.	1,000
Paumier.	Idem.	.....	"	Idem.	Idem.	1,000
Vaslier.	Employée.	Paris B.	1,000	Idem.	Paris K.	1,000
Dosme.	Idem.	Paris K.	1,100	Idem.	Paris B.	1,100
Déneret.	Postulante.	.....	"	Idem.	S <sup>t</sup> -Valéry-en-Caux.	1,000
Caillat.	Idem.	.....	"	Idem.	Sens.	1,000
Lecocq.	Idem.	.....	"	Idem.	Carentan.	1,000
Gadifers.	Employée.	Lille, téléphone.	1,400	Surveillante.	Même bureau.	1,400
Brössard.	Idem.	Saint-Pons.	1,000	Employée.	Lezignan.	1,000
Françoise.	Postulante.	.....	"	Idem.	Trouville, téléph.	1,000
Bernard.	Idem.	.....	"	Idem.	La Roche R. P.	1,000
Lehec.	Idem.	.....	"	Idem.	Pont-Audemer.	1,000
Houssemaine.	Idem.	.....	"	Idem.	Les Andelys.	1,000
Orecchioni.	Employée.	Bordeaux, téléphone	1,200	Idem.	Bordeaux, central.	1,200
Simon.	Postulante.	.....	"	Idem.	Bordeaux, téléph.	1,000
M <sup>me</sup> Debourg.	Idem.	.....	"	Idem.	Idem.	1,000
M <sup>lle</sup> Collart.	Idem.	.....	"	Idem.	Idem.	1,000
Pinçon.	Idem.	.....	"	Idem.	Idem.	1,000
Vincent.	Employée.	Lesparre.	1,300	Idem.	Bordeaux-Salinières.	1,300
Mahé.	Postulante.	.....	"	Idem.	Rennes, téléphone.	1,000
Bourdin.	Idem.	.....	"	Idem.	Saint-Claude.	1,000
Diolot.	Idem.	.....	"	Idem.	Le Creusot.	1,000
Guinot.	Idem.	.....	"	Idem.	Rouen, téléphone.	1,000
M <sup>me</sup> Decourtye.	Idem.	.....	"	Idem.	Idem.	1,000
M <sup>lle</sup> Calimet.	Idem.	.....	"	Idem.	Le Havre, téléph.	1,000
Carpentier.	Idem.	.....	"	Idem.	Bolbec, téléphone.	1,000
Saint-Paul.	Idem.	.....	"	Idem.	Dieppe, téléphone.	1,000
Porquien.	Idem.	.....	"	Idem.	Neufchâtel, téléph.	1,000
Lutzler.	Idem.	.....	"	Idem.	Le Tréport, téléph.	1,000
Picard.	Idem.	.....	"	Idem.	Yvetot, téléphone.	1,000
Charlochet.	Idem.	.....	"	Idem.	Saint-Ouen, téléph.	1,600
M <sup>me</sup> Fleury.	Employée.	Charenton, téléph.	1,200	Idem.	Choisy-le-Roi.	1,200
Bouveron.	Empl. auxi- liaire.	Vincennes.	R <sup>on</sup> , 1,000	Empl. auxi- liaire.	Charenton, téléph.	R <sup>on</sup> , 1,000

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
M <sup>lles</sup> Malnoury.....	Employée..	Nantes.....	1,000	Employée...	Paris K.....	1,000
Vulliez.....	Postulante.	.....	"	Idem..	Nantes, téléphone..	1,000
Gusinan.....	Employée..	Mortagne.....	1,000	Idem..	Paris K.....	1,000
Piche.....	Postulante.	.....	"	Idem..	Mortagne.....	1,000
Casanova.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Cavaillon, téléphone	1,000
Marquer.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Sèvres.....	1,000
Perrin.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000
M <sup>me</sup> Fourquaux.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Paris K.....	1,000
M <sup>lles</sup> Auxerre.....	Employée..	Semur.....	1,400	Idem..	Dijon, téléphone..	1,400
Siredey.....	Postulante.	.....	"	Idem..	Semur.....	1,000
Moreau.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Avallon.....	1,000
Dubois.....	Employée..	Avallon.....	1,000	Idem..	Tonnerre, téléph..	1,000
Laffont.....	Idem.....	Toulouse, central..	1,700	Surveillante..	Toulouse, téléphone	1,700
Damesbüchler..	Idem.....	S <sup>t</sup> -Étienne, téléph.	1,400	Idem..	Même service.....	1,400
De Blaësere...	Idem.....	Fourmies, téléph..	1,400	Idem..	Idem.....	1,400
Bernard.....	Postulante.	.....	"	Employée..	Fourmies, téléph..	1,000
Hettler.....	Employée..	Lille, téléphone..	1,000	Idem..	Idem.....	1,000
Dangremont.....	Idem.....	Lille, central.....	1,100	Idem..	Lille, téléphone..	1,100
Debuchy.....	Idem.....	Idem.....	1,100	Idem..	Idem.....	1,100
Petitberghien..	Idem.....	Roubaix, téléphone.	1,000	Idem..	Idem.....	1,000
Godart.....	Idem.....	Tourcoing.....	1,000	Idem..	Idem.....	1,000
Hespel.....	Postulante.	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000
Dumoulin.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000
Thiant.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000
Dubus.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000
Bardet.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000
Roucour.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000
Coy.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000
Delhayé.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000
Vasseur.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000
Felbaeq.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000
Arnoux.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Lille; central.....	1,000
Hennion.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000
Beauvois.....	Employée..	Tourcoing, téléph.	1,100	Idem..	Cambrai, téléphone.	1,100
Raviart.....	Postulante.	.....	"	Idem..	Maubeuge, téléph..	1,000
Hallart.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Roubaix.....	1,000
Pamart.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Roubaix, téléphone.	1,000
Duez.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000
Debailleux.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000
Verrier.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000
Coquelle.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000
M <sup>me</sup> Lamblot.....	Employée..	Tourcoing, téléph.	1,200	Idem..	Tourcoing.....	1,200
M <sup>lles</sup> Hochart.....	Postulante.	.....	"	Idem..	Tourcoing, téléph..	1,000
Martel.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000
Bécue.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000
Lancial.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000
Lassalle.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000
Agacho.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Tourcoing.....	1,000
Hache.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Valenciennes téléph.	1,000
Boudry.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Boulogne-sur-Mer, téléphone.	1,000
Pic.....	Employée..	Tarare.....	1,000	Idem.....	Lyon, téléphone..	1,000
Geng.....	Idem.....	Lyon-Guillotière..	1,000	Idem.....	Idem.....	1,000
Morel.....	Idem.....	Idem.....	1,200	Idem.....	Idem.....	1,200
Jarry.....	Idem.....	Lyon-Vaise.....	1,400	Idem.....	Idem.....	1,400
Guigard.....	Idem.....	Lyon-Croix-Rousse..	1,100	Idem.....	Idem.....	1,000
Peytoud.....	Postulante..	.....	1,000	Idem.....	Lyon-Guillotière..	1,000
M <sup>me</sup> Sauvajon.....	Empl. auxi- liaire.	Lyon-Brotteaux.....	R <sup>on</sup> , 1,000	Empl. auxi- liaire.	Idem.....	R <sup>on</sup> , 1,000
M <sup>lles</sup> Septier.....	Postulante.	.....	"	Employée..	Lyon-Vaise.....	1,000
Chignard.....	Idem.....	.....	"	Idem.....	Lyon-Croix-Rousse..	1,000
Morel.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Lyon, téléphone..	1,000
Bosviel.....	Idem.....	.....	"	Idem..	Idem.....	1,000

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
M <sup>lles</sup> Allouard . . . . .	Postulante . . . . .		"	Employée . . . . .	Lyon, téléphone . . . . .	1,000
Berroud . . . . .	Idem . . . . .		"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Poënsin . . . . .	Idem . . . . .		"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Remillieux . . . . .	Idem . . . . .		"	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Goze . . . . .	Idem . . . . .		"	Idem . . . . .	Nogent-sur-Marne, téléphone . . . . .	1,000
Buffet . . . . .	Employée . . . . .	Paris 62 . . . . .	1,300	Idem . . . . .	Argenteuil . . . . .	1,300
Delanoë . . . . .	Idem . . . . .	Paris 46 . . . . .	1,100	Idem . . . . .	Paris 62 . . . . .	1,100
M <sup>mes</sup> Pichard . . . . .	Idem . . . . .	Paris 103 . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Paris 46 . . . . .	1,000
Verdié . . . . .	Idem . . . . .	Paris K . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Paris 103 . . . . .	1,000
M <sup>lles</sup> Herbillon . . . . .	Postulante . . . . .		"	Idem . . . . .	Asnières, téléphone . . . . .	1,000
Poirier . . . . .	Idem . . . . .		"	Idem . . . . .	Paris, central . . . . .	1,000
Vial . . . . .	Employée . . . . .	Aubervilliers . . . . .	1,000	Idem . . . . .	Idem . . . . .	1,000
Christin . . . . .	Postulante . . . . .		"	Idem . . . . .	Aubervilliers . . . . .	1,000